



4



10



14

4 • REP / REP+ : apporter plus à ceux qui ont le moins
 10 • Ecole maternelle : un nouveau programme plus ludique
 14 • Des stages mieux encadrés 19 • Espaces parents :
 quelle réalité ? 32 • Comment donner le goût de la lecture
 aux enfants ?

numéro 386 - Mai-juin-juillet 2015

LA VOIX DES PARENTS

DOSSIER

Bac, BREVET : ÊTRE PRÊT POUR LE JOUR J !

Nouveautés Onisep

Les métiers auprès des animaux

Entraîner des chevaux de course, soigner des chiens, des chats, étudier le comportement des oiseaux... autant de métiers passion. De A comme accompagnateur-trice de tourisme équestre à Z comme zoologiste, en passant par vétérinaire, maître-chien... découvrez 30 métiers, toutes les formations du CAP à bac + 7 et un état des lieux de l'emploi.

Les métiers auprès des enfants

Auxiliaire de puériculture, professeur-e des écoles, orthophoniste, juge des enfants, moniteur-trice sportif-ve... Travailler auprès des enfants, c'est les éveiller, les éduquer, les soigner, les protéger ou les distraire. Mais cela ne s'improvise pas. Zoom sur ces métiers et les compétences demandées. Tout sur les formations requises pour exercer, du CAP à bac + 5.



**TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS
ET LES FORMATIONS**

Retrouvez toutes nos publications
et commandez aussi sur

librairie.onisep.fr

BON DE COMMANDE

A retourner à : ONISEP-VPC
12 mail Barthélemy-Thimonnier
Lognes 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2

JE JOINS À MA COMMANDE :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre
de l'agent comptable de l'Onisep

Les envois contre remboursement et les paiements en timbres-poste
et en espèces ne sont pas acceptés. Une facture sera jointe à l'envoi.

Date :

Signature obligatoire :

NOM	PRENOM
ADRESSE	
CODE POSTAL	COMMUNE
MEL	

Ces données pourront être utilisées à des fins publicitaires pour l'Onisep. Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations commerciales par ce biais, cochez la case ci-contre.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données informatiques.

TITRE	REFERENCE	QTE	PRIX UNITAIRE	TOTAL
Les métiers auprès des animaux	9 0 1 2 2 8		1 2 0 0	
Les métiers auprès des enfants	9 0 1 2 2 9		1 2 0 0	
FRANCE métropole : +6 € (30566) DOM : +20 € (30585) UE et SUISSE : +12 € (30583) TOM et ETRANGER HORS-UE : +25 € (30586)* * Pour toute commande, hors métropole et UE, d'un montant supérieur à 100 €, un forfait de 35 € est appliqué.				
Frais d'emballage et d'expédition				
MONTANT TOTAL EN EUROS				

L'ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE



Valérie Marty

La réforme du collège tant attendue par les parents n'a pas convaincu la Peep tout en faisant de nombreux mécontents au sein de la communauté éducative, notamment en ce qui concerne l'enseignement des langues vivantes et anciennes. En effet, au moment où l'ouverture sur le monde est plus que jamais une nécessité, nous regrettons la suppression des sections européennes qui permettaient l'acquisition d'un bon niveau en langue et qui avaient le mérite de bien fonctionner. Cette mesure n'a pas de sens et crée l'incompréhension chez un grand nombre de parents d'élèves, tout comme la suppression de la quasi-totalité des classes bilangues.

Si l'apprentissage d'une seconde langue dès la classe de cinquième est une évolution logique dans un environnement plus ouvert sur le monde, cette évolution n'est pas suffisante pour garantir une meilleure maîtrise de la langue en fin de scolarité, et dépend fortement du travail fait en amont, au primaire. Il semble important, voire urgent, qu'une réflexion de fond soit menée sur l'enseignement des langues vivantes en France.

Quant aux langues anciennes, elles aussi mises en péril par cette réforme, elles sont loin d'être réservées à l'élite et au-delà de tous les clichés, des élèves de tous niveaux et milieux sociaux suivent cet enseignement qui s'avère d'ailleurs très structurant pour beaucoup de jeunes.

Nous ne sommes pas convaincus par cette réforme qui semble uniformiser encore plus l'enseignement au collège au lieu de le personnaliser. Il faut aspirer à tirer le plus d'élèves possible vers le haut et non à niveler par le bas. Nous resterons vigilants sur la mise en application de cette réforme.

Ce numéro de La Voix des Parents étant le dernier de l'année scolaire, nous vous souhaitons une bonne fin d'année et d'avance d'excellentes vacances en famille !

Valérie Marty, présidente nationale de la PEEP

sommaire

numéro 386 - Mai-juin-juillet 2015

EDUCATION

• **ZOOM** 4
REP / REP+ : apporter plus à ceux qui ont le moins

GRAND TÉMOIN 9
Janine Reynaud, référente éducation prioritaire de l'Académie de Lyon

• **VIE SCOLAIRE** 10
– Maternelle : **un nouveau programme** plus ludique
– **Des stages** mieux encadrés

• **UN MÉTIER À LA UNE** 18
Esthéticienne

• **PARENTS D'ÉLÈVES, MODE D'EMPLOI** 19
Espaces parents : quelle réalité ?

DOSSIER

• **Bac, brevet : être prêt pour le jour J !** 21



21



31



32

LA VIE DE LA PEEP

• **Les défis d'une nouvelle communication** 26

MAGAZINE

• **BLOG-NOTES** 28

• **SORTIES EN FAMILLE** 29
Le parc du petit Prince

• **SANTÉ** 30
La migraine chez l'enfant

• **APRÈS L'ÉCOLE** 31
Club de magie, la bonne formule !

• **EN FAMILLE** 32
Donner le goût de la lecture aux enfants

Code d'accès pour le numéro 386
(mai-juin-juillet 2015) :
VDP386BF4

REP / REP+ : APPORTER PLUS

La nouvelle carte de l'éducation prioritaire prévoit, pour la rentrée 2015, 1089 réseaux (qui regroupent chacun un collège et les écoles rattachées) d'éducation prioritaire (REP), dont 350 REP+, réseaux « super-prioritaires ».

Le principe fait consensus, sa mise en pratique moins. En décembre dernier, Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, a dévoilé sa réforme de l'éducation prioritaire, effective dès la rentrée prochaine. La carte des « zones prioritaires », créée en 1981 par le ministre de l'Éducation nationale d'alors, Alain Savary, n'a depuis été revue qu'à la marge, tandis que les contextes sociaux et économiques des territoires, eux, évoluaient parfois grandement. L'éducation prioritaire ne semblait ainsi plus remplir complètement son rôle. « Elle a été mise en place pour répondre à une vision de l'école très égalitariste, rappelle Marc Douaire, président de l'Observatoire des zones prioritaires, association spécialisée sur l'éducation prioritaire. Avant, on disait que tout le monde devait bénéficier des mêmes moyens, quelle que soit sa situation. L'éducation prioritaire était



Aujourd'hui, environ un élève sur cinq est scolarisé dans une école ou un collège entrant dans le dispositif de l'éducation prioritaire.

donc une stratégie de compensation. Les ZEP (zones d'éducation prioritaire) étaient une chance d'avoir plus de justice.»

Réduire les écarts de réussite

Or, c'est cette justice qui est actuellement remise en cause. En effet, la

France est le pays de l'OCDE le plus touché par le déterminisme social. L'origine sociale a de grands effets sur les résultats scolaires alors que c'est justement la mise en place d'un dispositif d'éducation prioritaire qui était censé gommer ces différences – ou au moins les atténuer. Un échec qui s'explique en



CHIFFRES-CLÉS DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

1089 : le nombre de réseaux d'éducation prioritaire (REP) à la rentrée 2015

350 : le nombre de REP+, réseaux « super-prioritaires » en 2015. 102 établissements « préfigurateurs » ont été mis en place dès la rentrée 2014

352 millions d'euros : l'estimation du coût de la réforme de l'éducation prioritaire

4 : le nombre de paramètres retenus pour classer les collèges : taux d'élèves issus des catégories les plus défavorisées, taux de boursiers, part d'enfants résidant en zones urbaines sensibles et retard en 6^e

18 % : le pourcentage d'écoliers qui, pour l'année 2014-2015, sont dans un établissement d'éducation prioritaire, comme 20% des collégiens et 2% des lycéens, soit au total environ 1 700 000 élèves sur 11 800 000

à CEUX QUI ONT LE MOINS

POINT
de
VUE

Axel Raix, principal du collège Wazemmes, à Lille (ECLAIR, futur REP+)

« Des expérimentations pédagogiques qui rendent les élèves plus réceptifs »

« Depuis que le collège a ouvert, en 2008, il a toujours été classé à l'échelon maximal. Aujourd'hui ECLAIR, l'an prochain REP+. On a 80 % de boursiers dont la moitié à l'échelon maximal. La réforme me paraît justifiée, la carte devait évoluer car la sociologie des établissements change. Le fait de passer de ECLAIR à REP+ fait que tout ce qui existait va être amplifié : plus de moyens humains, des effectifs de classe plus allégés, du soutien pour les 6^{es}, une formation des enseignants, du personnel au statut qui n'existe pas ailleurs (un assistant sécurité, une assistante sociale à temps plein, une infirmière en plus...) On est incité à faire des expérimentations pédagogiques (interdisciplinarité, échange de service avec le premier degré...) ce qui rend

les élèves plus réceptifs. Tout cela permet d'apporter plus à ceux qui en ont le moins. Par exemple, on travaille beaucoup avec le milieu associatif et, chez nous, le triptyque parents – enfants – école n'existe pas : on y ajoute les associations, la mairie... On organise par exemple des cafés pédagogiques dans les centres sociaux pour rencontrer les parents les plus éloignés de l'école. On dit souvent que l'école française ne comble pas les inégalités, mais je pense que l'éducation prioritaire est une réussite. Il faut aussi se dire que toutes les difficultés ne viennent pas de l'Education nationale, il y a les difficultés sociales, familiales... »



partie, donc, par l'obsolescence de la carte : des établissements – écoles et collèges – dont les caractéristiques ne leur permettaient pas d'être classés dans l'éducation prioritaire en 1981 ont, depuis, vu leur population se fragiliser sans pour autant bénéficier des moyens qu'offre ce classement. Mettre à jour cette carte était tout l'objectif de la réforme entreprise par Najat Vallaud-Belkacem, et ainsi permettre de ramener à moins de 10 % les écarts de réussite scolaire entre les élèves, contre environ 30 % actuellement.

A la rentrée prochaine, la France comptera 1089 réseaux (un collège et les écoles rattachées) d'éducation prioritaire (REP, qui remplacent les RRS), dont 350 REP+, réseaux « super-prioritaires » (qui remplacent les ECLAIR). C'est approximativement le même nombre d'établissements classés que pour 2014/2015. Environ 10 % de la carte de l'éducation prioritaire est modifiée par rapport à la

précédente, entre les nouveaux entrants et les sortants.

Des critères de classement critiqués

Pour redéfinir cette carte, le ministère a déterminé quatre critères « objectifs et transparents ». Sur chaque territoire a ainsi été définie la part : d'élèves dont les parents appartiennent aux catégories socioprofessionnelles les plus défavorisées, d'élèves boursiers, d'enfants résidant en quartiers prioritaires de la ville et d'élèves redoublant en 6^e. « Il y a eu un travail précis d'analyse de la situation des quartiers » souligne Marc Douaire. Ces critères ne font toutefois pas l'unanimité, en particulier chez les établissements exclus du réseau. « Quand on gratte un peu, on s'aperçoit que ces critères ne sont pas objectifs, estime Richard Galéra, enseignant au collège Paul-Eluard de Montreuil, qui fait partie des quatre collèges qui sortent du réseau

en Seine-Saint-Denis. Par exemple, celui qui se base sur le nombre de redoublements en sixième, alors que nos inspecteurs nous incitent à ne pas faire redoubler... » Beaucoup de contestations sont (suite page 6)



Etre en REP signifie disposer de moyens humains, matériels et financiers supplémentaires.

apparues après la publication de la nouvelle carte, provenant d'enseignants et de parents d'élèves n'acceptant pas le déclassement de leur établissement. « C'était un coup de massue quand on a appris qu'on sortait, se souvient Richard Galéra, dont le collège fut fermé pendant plusieurs semaines en signe de protestation. On a du mal à comprendre pourquoi au vu de nos difficultés, même si on sait qu'il y a une logique comptable et que si certains établissements entraînent, d'autres devaient sortir ». En effet, le ministère souhaitait une réforme à moyens constants. Toutefois, pour éviter qu'un établissement qui sort de la carte ne se retrouve pas, du jour au lendemain, dépourvu des moyens qu'offrait son classement, ceux-ci devraient être maintenus pendant trois ans. De même, pour éviter les effets de seuil, les moyens alloués à chaque établissement devraient être proportionnels à la réalité sociologique et à ses difficultés. Cela devrait par exemple permettre à un établissement dont les caractéristiques le situent aux portes de la carte d'éducation prioritaire – avec les difficul-



Les critères pour le classement en REP prennent en compte les pourcentages : d'élèves dont les parents appartiennent aux catégories socio-professionnelles les plus défavorisées, d'élèves boursiers, d'enfants résidant en quartiers prioritaires de la ville et d'élèves redoublant en 6^e.

tés auxquelles cela renvoie – de percevoir des ressources adaptées. Pour cela, l'allocation des moyens ne sera plus uniquement basée sur le critère territorial mais également sur des critères sociaux. Néanmoins, comme le budget global ne devrait pas augmenter, des craintes surgissent dans les établissements classés. « On était satisfaits d'entrer en REP mais désormais, c'est un peu flou », s'inquiète Honoré Séguy directeur de l'école élémentaire Sauguet à Coutras (Gironde),

classée REP à la rentrée prochaine. Si les établissements sortants gardent leurs moyens, qu'est-ce qu'on aura ? » Ces dernières semaines, plusieurs collèges ont ainsi été perturbés par des contestations sur ce point tandis que le ministère reste vague à ce sujet.

« Plus de maîtres que de classes »

Alors qu'appartenir à l'éducation prioritaire était à ses débuts mal perçu, en (suite page 8)



Bruno Giry-Favard, directeur de l'école élémentaire Saint-Charles 2, Marseille (futur REP+)

« LES EFFECTIFS PAR CLASSE SERONT LIMITÉS À 25 ÉLÈVES »

Votre établissement devient REP+ à la rentrée prochaine. Quel est votre sentiment ?

On aurait dû être classés depuis des années. Nous sommes situés en zone urbaine sensible (ZUS) depuis 2001 et on n'a cessé d'envoyer des courriers pour demander un classement. Mais ça n'a abouti à rien jusqu'à cette année. Même notre inspecteur ne comprenait pas...

Que va changer ce classement du point de vue des moyens ?

Tous les enseignants vont bénéficier d'une décharge de 18 demi-journées pour de la formation, des réunions avec les enseignants de 6^e du collège rattaché ou de l'école, pour rencontrer les familles. Ils auront aussi une prime, ce qui est une reconnaissance de la difficulté du travail dans ce type d'établissement et

permettra de stabiliser les équipes, ce qui aidera notamment à instaurer de la confiance avec les familles.

Et d'un point de vue pédagogique ?

Les effectifs par classe seront limités à 25 élèves, permettant de travailler dans de meilleures conditions. On aura le dispositif plus de maîtres que de classes : un maître supplémentaire viendra donner du soutien dans des classes de CP, CE1 ou CE2. On aura aussi des aides pour mettre en place des projets avec les élèves, notamment en fin de journée, par petits groupes. Tout cela va forcément se faire ressentir sur les résultats des élèves, même s'ils ne vont pas progresser en un an de manière magique.





COURS & STAGES D'ANGLAIS POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS



**RÉSERVEZ UN TEST
DE NIVEAU GRATUIT,
DÈS MAINTENANT**

Cours pendant l'année scolaire

Un perfectionnement dans la durée pour développer sa pratique orale et écrite.

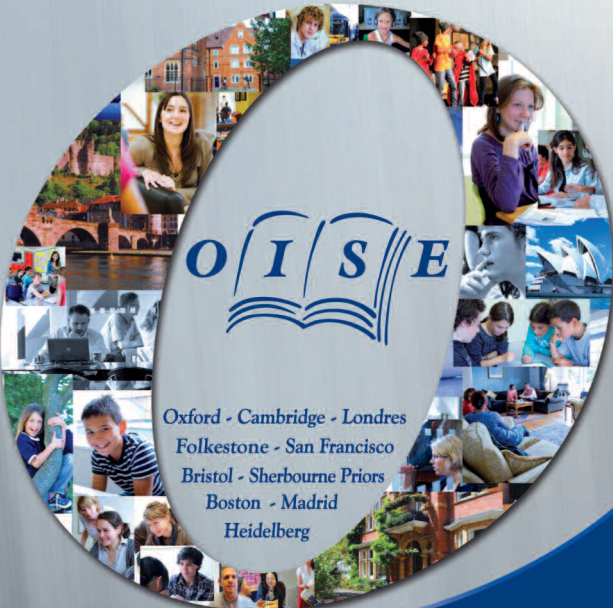
Stages pendant les vacances

Une immersion anglophone intensive où l'expression et la compréhension occupent une place de choix.

Pour plus d'information sur nos cours et stages en Île-de-France, Lyon et Marseille
www.britishcouncil.fr/anglais

80 ANS D'EXPÉRIENCE
dans l'enseignement de l'anglais

Oxford Intensive School of English
séjours linguistiques d'exception



Oxford - Cambridge - Londres
Folkestone - San Francisco
Bristol - Sherbourne Priors
Boston - Madrid
Heidelberg

s'exprimer avec éloquence dans
une seconde langue
professionnel - étudiant - prépa - scolaire



nouveau site internet
oise.com

Régie Publicitaire de

LA VOIX DES PARENTS

Parution tous les deux mois
+ Hors Série

**La Vie Scolaire
de A à Z**

► Parution mars



Votre contact :
Brigitte SULTAN
06 09 69 08 47

raison de la crainte de voir s'éloigner le public le plus favorisé, aujourd'hui, les établissements se satisfont d'y appartenir ou contestent le fait d'en sortir. La raison ? Ces fameux moyens qu'apporte un tel classement. Pour les écoles classées REP, le système du « plus de maîtres que de classes » sera systématique. « On aura des enseignants qui aideront un autre professeur en même temps dans sa classe, précise Honoré Séguy. On devrait également avoir des classes moins chargées. On espère également avoir des moyens pour monter des projets, par exemple en impliquant les parents. »

De plus, les enseignants de REP bénéficieront d'une revalorisation de leur prime, ce qui devrait favoriser la stabilité des équipes éducatives, facteur de réussite de projets ou encore de relation de confiance avec les parents d'élèves. En outre, du personnel supplé-

mentaire – infirmier notamment – sera affecté dans chaque établissement et la scolarisation des enfants de moins de 3 ans sera facilitée.

Des dispositifs efficaces

Les établissements REP+ obtiendront ces mêmes moyens, auxquels s'en ajouteront d'autres. Il est prévu notamment un accompagnement continu des élèves de sixième jusqu'à l'heure de fin des cours. Les enseignants verront leur temps d'enseignement pondéré : les professeurs des écoles auront une décharge de neuf journées par an et les enseignants en collège ne passeront plus 18 heures mais 16 h 30 en classe par semaine. Ce temps libéré leur permettra de se former, de se concerter et favorisera le travail en équipe. « Tout cela nous permettra de mieux voir les difficultés des élèves, assure Honoré Séguy. La diminu-

tion des effectifs par classe, les profs en surnuméraire et le travail en équipe devraient aider à diagnostiquer et trouver des solutions. Ce sont des dispositifs qui ont fait leurs preuves, comme le montrent les résultats des écoles qui étaient en ZEP. »

Le classement de son établissement apparaît ainsi comme un soulagement pour Honoré Séguy, qui le demandait depuis plusieurs années, sans réussite. « C'est une reconnaissance, notamment pour les collègues qui font ce qu'ils peuvent et attendent de l'aide. On a désormais l'espoir de pouvoir mieux travailler et tirer les élèves vers le haut. » Le ministère assure que les résultats de ces dispositifs seront étudiés, afin de vérifier leur efficacité. De même, la carte de l'éducation prioritaire devrait être revue tous les quatre ans. ■
EC

**Donne
du pouvoir
aux femmes
si t'es
un homme**

Lutter contre les inégalités dans
le monde, c'est l'affaire de tous

Signez la pétition !
www.carefrance.org/sitesunhomme



CARE France, ONG de solidarité internationale, mène des programmes avec et pour les femmes.

Grand Témoin

Janine Reynaud, RÉFÉRENTE ÉDUCATION PRIORITAIRE

« On constate un engagement FORT DES ÉQUIPES, une DYNAMIQUE IMPORTANTE »

Quel est le rôle d'un référent académique sur l'éducation prioritaire ?

Le rôle central est de faire en sorte que se déclinent au niveau académique, sous l'autorité du recteur, toutes les mesures de pilotage décidées par le ministère concernant l'éducation prioritaire. Cela touche la formation, les réflexions autour de la coordination des projets... Mon rôle se situe dans les grands champs, mais chaque champ se particularise ensuite selon les établissements. Le but est de travailler en lien avec l'ensemble des pilotes de la réforme sur chacune des mesures pour accompagner les équipes sur le plan pédagogique et organisationnel. Il s'agit de coopérer, notamment avec les IPR (Inspecteurs pédagogiques régionaux) qui travaillent avec chacun des réseaux, sur des points comme la contractualisation, le suivi des dispositifs particuliers, l'accompagnement du soutien des élèves... On travaille avec les personnels des deux degrés autour des thématiques communes, la formation, la définition des projets de réseaux, et avec les ESPE (Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation) sur la construction des thèmes de formation.

Comment ont été sélectionnés les établissements qui allaient appartenir ou non au réseau ?

Le ministère a indiqué quatre critères à prendre en compte pour définir la nouvelle carte de l'éducation prioritaire : le taux d'élèves en retard en 6^e, le taux de boursiers, la part des CSP (catégorie socio-professionnelle) défavorisées et la part des élèves dont les parents vivent dans les quartiers difficiles dits « politique de la ville ». On a travaillé entre le niveau national et académique pour définir les REP+ et REP.

En raison des évolutions des publics et des quartiers, dans l'académie de Lyon, onze réseaux vont sortir en 2015 et dix nouveaux vont faire leur entrée, pour un effectif globalement similaire. Sur l'académie, les établissements devant entrer en REP+ ont clairement été identifiés. C'est la démarcation

entre les établissements REP et d'autres qui était plus difficile. Il y a eu quelques points de discordance avec certains établissements sortants car ce n'est jamais facile. Certains paramètres, comme le critère du redoublement en sixième, ont été contestés, et certains auraient aimé la prise en compte d'autres critères, tels que les établissements comprenant des élèves nouvellement arrivés en France.

Où en est-on dans la mise en place des futurs réseaux ?

Il y a les REP+ « préfigurateurs » qui ont déjà mis en place les dispositifs. On travaille aujourd'hui avec les REP+ de 2015 en mettant à profit l'expérience des REP+ préfigurateurs. Le 1^{er} avril s'est d'ailleurs tenue à Lyon une rencontre interacadémique avec tous les REP+ préfigurateurs du quart sud-est et les REP+ de l'an prochain.

On sait que quelques-unes des mesures sont complexes à mettre en place comme l'accompagnement continu, le travail collectif, la question de la formation (car la collaboration avec les ESPE est toute nouvelle), du fait des interactions nombreuses et d'un cadre de travail nouveau à construire. Mais on constate un engagement fort des équipes, une dynamique importante et, selon les histoires des établissements, des réponses parfois très différentes aux problèmes.

L'enjeu est d'instaurer un travail collectif entre les professeurs des écoles et les professeurs du second degré. Il y a un pilotage académique pour que les actions aboutissent à un travail effectif dès la rentrée prochaine. On souhaite que ces actions soient pilotées mais de manière non contraignante, que ce soit simplement une aide à construire des priorités. Mais il faut savoir que pour qu'un réseau fonctionne pleinement, il faut environ quatre années de réflexion et d'avancement. C'est un travail à mener sur le long terme.



IA-IPR (inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale) de mathématiques, JANINE REYNAUD est référente éducation prioritaire de l'Académie de Lyon.



Janine Reynaud est professeure agrégée de mathématiques, titulaire d'un DEA mathématiques et applications fondamentales, d'un DEA de sociologie (sociologie de l'éducation), d'une licence de psychologie. Enseignante en lycée de 1974 à 2002 (Centre international de Valbonne-Sophia Antipolis, Lycée Bonaparte à Toulon - académie de Nice), formatrice en temps partagé à l'IUFM de Nice, chargée de mission d'inspection de 2001 à 2002, elle est, depuis 2002, IA-IPR de mathématiques : (2002/2004 : académie de Besançon, de 2004 à aujourd'hui : académie de Lyon).

MATERNELLE : un nouveau

« Stopper la dérive de l'école maternelle en cours depuis plusieurs années. » Voici, selon Michel Lussault, le président du CSP (conseil supérieur des programmes), l'objectif du futur programme de maternelle, qui entrera en vigueur à la rentrée prochaine.

Le programme de maternelle actuel, effectif depuis 2008, fait presque aujourd'hui l'unanimité contre lui. A tel point qu'il aurait, selon Michel Lussault, président du Conseil Supérieur des programmes (CSP), « provoqué une sorte de malaise dans la profession ». Pour beaucoup d'enseignants, le programme d'aujourd'hui aurait fait perdre à l'école maternelle ses spécificités, son identité. « Peu à peu, on a primarisé l'école maternelle », estime ainsi Isabelle Racoffier, présidente de l'Association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques (AGEEM). « L'école maternelle jouait le rôle de « classe préparatoire » au CP, rôle qui n'était pas le sien » renchérit Michel Lussault. La manière de vouloir faire travailler les enfants de maternelle, une manière déjà très scolaire, était



Le futur programme de maternelle sera davantage axé sur des activités en situation, des jeux, plutôt que sur des exercices formels.

un des points de contestation. Le programme insistait par exemple sur le « devenir élève ». « On faisait faire aux enfants des exercices pour réussir le contrôle et on en faisait seulement des exécutants, non des êtres pensants » explique Isabelle Racoffier. « Or, des recherches scientifiques démontrent que les élèves de maternelle sont imma-

tures, fragiles dans leur processus d'apprentissage », souligne Michel Lussault. Il apparaît donc erroné de vouloir en faire des « élèves » si tôt. » En outre, les connaissances et compétences attendues en fin de maternelle paraissent, pour beaucoup, trop élevées. « En demandant des choses trop ambitieuses, on crée de l'échec scolaire, assure Jeanne-Claude Mori, enseignante à l'école maternelle Saint-Morand, à Altkirch (Haut-Rhin). Cela est plus vrai encore pour les enfants des milieux sociaux défavorisés pour qui il faut beaucoup d'éducatif pour les aider à acquérir la culture scolaire. »

Un mot-clé : bienveillance

Fort de ce constat, Vincent Peillon, alors ministre de l'Éducation nationale, a demandé au CSP, au moment de la loi sur la refondation de l'école en 2013, de produire un nouveau programme de

REPÈRE

APPRENDRE LE «VIVRE ENSEMBLE»

Dans le futur programme de maternelle, le vivre ensemble est présent dès les premières pages. Il est notamment écrit : « L'école maternelle structure les apprentissages autour d'un enjeu de formation central pour les enfants : Apprendre ensemble et vivre ensemble. » La laïcité a également sa place : « La classe et le groupe constituent une communauté d'apprentissage qui établit les bases de la construction d'une citoyenneté respectueuse des règles de la laïcité. » En outre, il s'agit notamment de « développer un regard positif sur les différences » et construire « les conditions de l'égalité ».

PROGRAMME PLUS LUDIQUE



Dominique Moinard, enseignant à l'école maternelle Chambord, de Legé (Loire-Atlantique)

« On faisait mal en voulant trop faire »

« Les nouveaux programmes ne sont pas révolutionnaires, on a connu des changements plus radicaux. Les contenus ne changent pas forcément, c'est plus la philosophie, les manières de faire qui évoluent, en ne brusquant pas les enfants, en mettant moins la pression, en mettant l'accent sur la bienveillance. Ces programmes insistent plus sur les jeux dirigés, car on faisait mal en voulant trop faire. On faisait faire des exercices sur fiches – notamment car, ne nous cachons pas, c'était aussi plus facile à faire pour les enseignants – or, à cet âge-là, c'est surtout de la manipulation et des jeux dirigés qui vont aider les enfants à atteindre leurs objectifs. Ils insistent également sur le fait que l'on ne

peut rien faire sans les parents, sans co-éducation, surtout à cet âge-là. L'école maternelle est aussi l'école des parents. Puis, les nouveaux programmes réaffirment la place des activités artistiques, que l'on avait un peu laissées de côté.

Enfin, avec le cycle unique, on réaffirme la spécificité de l'école maternelle car on a connu ces dernières années des dérives de primarisation. En revanche, il ne faut pas que ça empêche de faire un lien avec le CP, car on en a besoin. Mais il est certain que l'école maternelle est spéciale, car les enfants ne sont pas tous prêts au même moment. »



maternelle. Un premier projet fut remis l'an dernier et soumis à la consultation des enseignants, faisant remonter quelques difficultés – projet trop ambitieux, trop imprécis, pas assez clair. Le CSP l'a alors retravaillé et le Conseil supérieur de l'éducation l'a adopté à la quasi-unanimité le 5 février dernier, avant qu'il ne soit publié au Bulletin officiel le 26 mars. Une des différences majeures avec celui de 2008 est que ce programme s'inscrira dans un cycle unique, celui des « apprentissages premiers », et non plus dans un cycle comprenant également le cours préparatoire. « On a estimé indispensable de redonner à l'école maternelle son intégrité », indique Michel Lussault.

La philosophie globale du nouveau programme diffère également de la précédente. Un mot la définit : bienveillance. « En maternelle, il ne faut pas brusquer les enfants mais mettre les cadres. Il ne faut pas avoir le fantasme d'en faire des pré-élèves. Faire apprendre trop tôt, c'est faire apprendre mal et créer de mauvaises conditions dans l'apprentis-

sage futur. L'important n'est pas la rapidité de l'apprentissage mais sa solidité » justifie le président du CSP. Il s'agit de laisser plus de temps à l'enfant, de suivre son rythme. Certains dénoncent alors un manque d'ambition couplé à un abaissement du niveau. « L'ambition que l'on porte est que les élèves, au sortir de la maternelle, doivent être aptes à apprendre. Quelle autre ambition peut-on espérer pour des enfants de moins de 5 ans ? On ne doit pas en faire de petits perroquets qui ne font que répéter ce qu'ils ont appris » répond Michel Lussault.

5 grands domaines

Le futur programme de maternelle sera ainsi davantage axé sur des activités en situation, des jeux, plutôt que sur des exercices formels, sur fiches par exemple. « De nombreuses recherches montrent que le jeu est essentiel pour apprendre »,

relève Michel Lussault. « Le jeu amène de la motivation, de la confiance en soi, ajoute Jeanne-Claude Mori. En jouant, il y a un échange avec l'enseignant, ce n'est pas magistral. On apprend des choses sans s'en rendre compte. Il y a du plaisir, du vivre-ensemble, on apprend à coopérer, on se socialise, ce qui n'est pas le cas seul derrière sa table. » (suite page 10)



« Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques » : un des 5 grands domaines d'apprentissage du futur programme de l'école maternelle.



Dans le futur programme de maternelle, le vivre ensemble est mis en avant : « L'école maternelle structure les apprentissages autour d'un enjeu de formation central pour les enfants : Apprendre ensemble et vivre ensemble. »

En ce qui concerne les apprentissages, ils se diviseront en cinq grands domaines. Le premier, « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions », doit amener les enfants à être capable, en fin de maternelle, de « Communiquer avec les adultes et les autres enfants par le langage », « S'exprimer dans un langage syntaxiquement correct et précis » ou encore « Ecrire son prénom en écriture cursive, sans modèle ». « Bien que fondé sur le jeu et la socialisation, le programme se donne des objectifs ambitieux, notamment concernant la phonologie » assure Michel Lussault. « Ces objectifs sont plus adaptés, confirme Jeanne-Claude Mori. Avant on demandait que les enfants en fin de maternelle soient capables d'écrire une phrase entière en cursive. Or peu d'enfants y parvenaient. »

Les deuxième et troisième domaines, « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique » et « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques », redonnent de l'importance au corps et à l'art. « Ils avaient été oubliés dans le programme de 2008, estime Isabelle Racoffier, alors qu'il est par exemple démontré que les arts plastiques jouent un rôle fondamental et apprennent l'empathie envers l'autre. » La numération prend elle place dans le quatrième domaine intitulé « Construire les premiers outils pour structurer sa pensée » où la compréhension des nombres et de leur fonctionnement est davantage mise en avant que l'apprentissage « par cœur », même si l'en-

fant devra pouvoir « dire la suite des nombres jusqu'à trente ».

Enfin, le cinquième domaine, « Explorer le monde », comprend les sciences de la vie et de la terre ainsi que le numérique. Précisons en outre que tous ces apprentissages feront l'objet d'évaluations « positives ».

Garder le lien avec l'élémentaire

Si ce programme reprend de nombreux points de son prédécesseur, il le fait de manière moins ambitieuse et en modifiant la manière de parvenir aux fins souhaitées. Désormais, le prochain enjeu consiste en sa mise en œuvre, soumise à plusieurs conditions. D'abord, l'appropriation du programme par les enseignants. « C'est une question centrale, estime Michel Lussault, et elle passe par deux choses : la production de ressources pédagogiques et l'accompagnement des enseignants, à travers les corps d'inspection et la formation, initiale et continue ». En outre, la mise en place du

cycle unique ne doit pas entraîner une séparation avec l'élémentaire. « Il ne faut pas perdre les liens qui se sont créés » prévient Isabelle Racoffier. « Il est évident que le programme du cycle 2 doit être cohérent avec celui du cycle 1, rassure Michel Lussault. Mais la maternelle n'étant pas obligatoire, on ne peut pas mettre en place des apprentissages qui seraient irrattrapables pour les enfants qui n'y ont pas été. Ce serait trahir le rôle de service public. »

Enfin, l'école maternelle devra laisser une place aux parents. « Le travail avec les parents accompagne le travail sur la bienveillance et le bien-être de l'enfant, car notre objectif est commun : faire réussir l'enfant » explique Jeanne-Claude Mori, avant de conclure : « En tout cas, avec ce programme, on revient à l'idée qu'on se faisait de la maternelle au départ. On va vers une école plus juste, plus efficace, où tout le monde peut réussir. » ■

EC

Repère

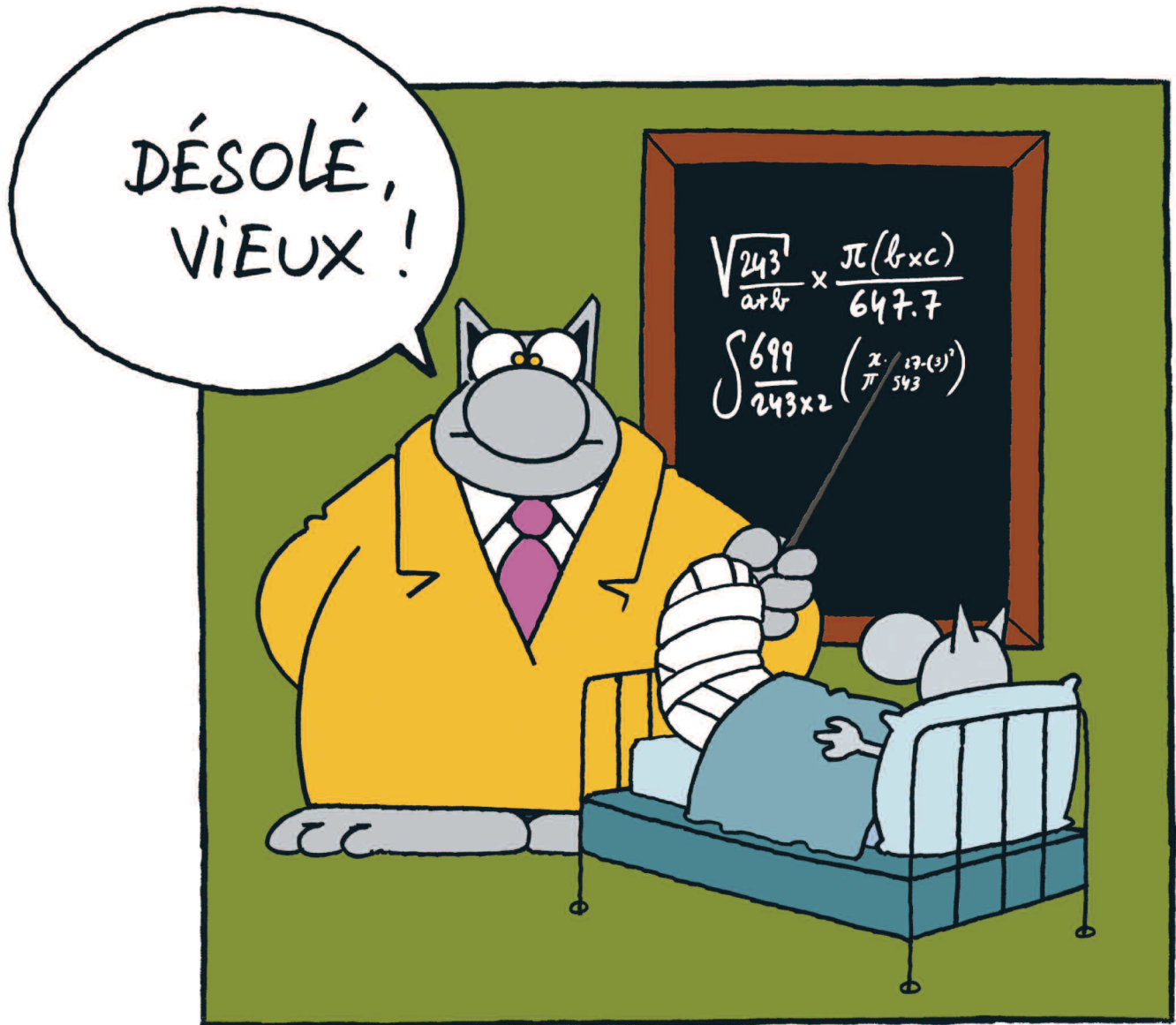
Zoom sur l'école à deux ans

En 2013, selon le ministère de l'Éducation nationale, un enfant âgé de deux ans sur huit était scolarisé. Dans le cadre de la loi de la refondation de l'école, Vincent Peillon a souhaité relancer la scolarisation des moins de 3 ans, en particulier dans les quartiers les plus défavorisés. L'objectif, d'ici 2017, est de tripler le nombre de ces enfants scolarisés. Une mesure qui part du principe que l'échec scolaire se joue dès la maternelle, et que celui-ci touche surtout les élèves

issus de ces quartiers, et plus encore les enfants de familles étrangères. « L'école permet de mettre l'enfant au contact des gens, car il y a une énorme différence entre une famille qui emmène ses enfants à la campagne et l'autre qui ne connaît que la TV ou le terrain vague du coin, souligne Isabelle Racoffier, présidente de l'AGEEM. Ces enfants ne développent pas les mêmes capacités. L'école doit jouer ce rôle d'ouverture au monde. »

SANTÉ

MMA, PARTENAIRE OFFICIEL DE LA PEEP



mma.fr



VOTRE PREMIER RÉSEAU SOCIAL D'ASSURANCES

Des STAGES mieux encadrés

Des mesures viennent d'entrer en vigueur pour mieux encadrer les stages en entreprise et limiter les abus des employeurs.

Ils avaient défrayé la chronique en défilant dans les rues le visage caché derrière des masques blancs, symboles de leur invisibilité dans le monde du travail. Ils entendaient ainsi dénoncer les abus de certains employeurs et assurer aux stagiaires une plus grande reconnaissance. Après dix années de combat, les membres du collectif Génération précaire semblent avoir en partie obtenu gain de cause. Le 10 juillet 2014 a été votée une loi visant à mieux encadrer les stages et à renforcer les droits des stagiaires.

Le texte comporte plusieurs aspects. Tout d'abord, il réaffirme le rôle du stage en entreprise. Celui-ci doit obligatoirement venir en complément de la formation. Il a pour objectif de permet-

tre à l'élève à la fois d'appliquer

ce qu'il a appris en cours et de découvrir le monde de l'entreprise grâce à une immersion totale de plusieurs semaines, voire plusieurs mois. La convention tripartite, signée par l'établissement scolaire, l'entreprise et le stagiaire, reste plus que jamais d'actualité. Elle doit dorénavant préciser obligatoirement les compétences à acquérir ou à développer ainsi que leur définition précise. Elle liste également les activités auxquelles le stagiaire participera ainsi que les tâches qui lui seront confiées. Désormais, tout stagiaire doit faire l'objet d'un suivi régulier dont les modalités

doivent elles aussi figurer dans la convention. Le tuteur, chargé de ce suivi au sein de l'entreprise, et l'enseignant-référent (qui ne pourra plus suivre plus de 16 stagiaires en même temps), qui a pour mission de faire le lien entre l'école et l'entreprise, doivent être clairement identifiés.

La chasse aux abus

Toutes ces dispositions sont censées mettre un terme aux stages « photocopies », encore trop fréquents, à l'image de ce qu'a vécu Romain lors de son passage dans un cabinet d'architectes : « J'ai passé la plus grande partie de mon temps à distribuer des plis et des colis dans les entreprises. Je n'ai pas vraiment appris l'architecture, mais par contre, je connais bien le métro parisien. En fait, mon stage a surtout permis au cabinet qui m'employait de faire des économies de poste et de coursier. Le stagiaire fait souvent le travail le plus fatigant et le moins intéressant, celui dont aucun salarié ne veut. Ce n'est pas très valorisant. »



Les nouvelles modalités s'appliquent autant aux stages de l'enseignement supérieur qu'aux périodes de formation en milieu professionnel prévues dans le cadre du secondaire.

REPÈRE

TOUS LES STAGES SONT CONCERNÉS

Qu'ils soient obligatoires ou facultatifs, qu'ils se déroulent en entreprise ou au sein d'un organisme public, tous les stages sont soumis à cette nouvelle législation. Le décret d'application du 30 novembre 2014 précise en effet que la loi du 10 juillet s'applique à tous les « élèves et étudiants accomplissant une période de formation en milieu professionnel ou un stage dans le cadre de leur cursus de formation initiale ». Les modalités s'appliquent donc aussi bien aux stages de l'enseignement supérieur qu'aux périodes de formation en milieu professionnel prévues dans le cadre du secondaire. Ainsi, les lycéens en CAP ou en bac pro, par exemple, bénéficient des avancées de la loi au même titre que les étudiants, que ce soit au niveau de l'encadrement, des droits ou de la rémunération.



Philippe, professeur dans un lycée professionnel à Nantes (44)

« LA COORDINATION EST LA CLÉ DU SUCCÈS »

« Si les nouvelles mesures vont dans le bon sens, le succès d'un stage dépend surtout de la bonne coordination entre l'entreprise et l'enseignant-référent. Avant chaque stage, je rencontre le patron de l'entreprise et le tuteur afin de les briefier sur le profil de l'élève et sur ce que j'attends d'eux. Ensemble, nous précisons les tâches que le stagiaire devra accomplir et les connaissances qu'il devra acquérir. C'est à cette

condition que le stage sera vraiment profitable pour l'élève. La validation, qui a lieu à la fin du stage de deuxième année, se fait elle aussi en concertation. Le tuteur et moi vérifions que l'élève a bien acquis ce qui devait l'être, puis nous remplissons une grille d'évaluation et nous discutons afin de lui mettre une note correspondant à sa valeur. Avec une bonne préparation et un bon suivi, les dérives sont rares. »

Ces dispositions visent aussi à éviter que des entreprises ne recrutent des stagiaires dans l'unique but de profiter d'une main d'œuvre bon marché, quitte à recruter un nouveau stagiaire dès que le précédent s'en va. Alors qu'elle était en stage chez un éditeur d'ouvrages parascolaires, Pauline avait été victime de ce système : « Mon maître de stage m'avait fait comprendre que j'avais une chance d'être embauchée. J'ai été très motivée. Mais à la fin de mon stage, on m'a annoncé que c'est un autre stagiaire qui allait me remplacer, car il n'y avait pas assez de budget pour créer un poste... ».

Autre nouveauté imposée par la loi, un stagiaire ne peut plus rester plus de 6 mois consécutifs dans un même organisme. Les établissements scolaires ont eux aussi de nouvelles obligations. Ils sont désormais tous tenus d'aider leurs élèves à décrocher des stages en recensant les offres disponibles et en les préparant aux entretiens d'embauche. Par ailleurs, la loi entend limiter le nombre de stagiaires dans les entreprises grâce à un plafond basé sur la masse salariale. Les employeurs s'exposent à une amende de 2 000 euros par stagiaire surnuméraire.

Des droits renforcés

La loi du 10 juillet 2014 renforce par ailleurs les droits des stagiaires au sein de l'entreprise. Plus question de rendre ces derniers corvéables à merci. Désormais, chaque stagiaire doit figurer sur le regis-

tre unique du personnel au même titre que les autres salariés et son temps de présence dans l'entreprise doit être précisé dans la convention de stage. Celui-ci ne peut pas être supérieur à celui des autres salariés. La loi prévoit aussi un renforcement des contrôles de l'Inspection du travail et accorde aux prud'hommes un délai maximum d'un mois pour traiter les demandes de requalification des stages abusifs en contrat de travail. Les stagiaires bénéficient enfin de la même protection contre le harcèlement moral et sexuel dans l'entreprise que les autres salariés, ce qui n'était pas le cas jusque-là...

Outre l'intérêt des tâches effectuées et la quantité de travail réalisée, les stagiaires déploraient aussi leur faible

rémunération. « Il est quasiment impossible de vivre décemment à Paris avec un salaire de stagiaire », se désolait il y a quelque temps l'un d'entre eux sur un forum Internet. Sur ce point aussi, la loi a quelque peu changé la donne. Le seuil de rémunération est désormais fixé à 479,50 euros, soit une augmentation de 43,50 euros par rapport à ce qui se pratiquait jusque-là. Cette gratification minimale passera à 523 euros par mois à compter du 1^{er} septembre 2015. Certes, on est encore loin d'un vrai salaire. Par ailleurs, cette gratification ne sera obligatoire que pour les stages de plus de deux mois alors que le mouvement Génération précaire souhaitait qu'elle soit versée dès le début du deuxième (suite page 16)

Les nouvelles mesures de la loi du 10 juillet 2014 sont censées mettre un terme aux abus (quand le stagiaire est une main d'œuvre bon marché) et aux stages « photocopies » (sans réel intérêt pour le stagiaire), encore trop fréquents.



mois. Mais ces sommes sont exonérées d'impôt sur le revenu et le stagiaire bénéficie des mêmes avantages que les salariés de l'entreprise (accès au restaurant de l'entreprise ou tickets-restaurants selon les cas, remboursement des frais de transports, etc.). Il dispose aussi du même nombre de jours de congés que les salariés, ce qui n'était pas encore le cas.

Le stage au cœur de la formation

Même si elles ne vont pas tout résoudre, ces nouvelles dispositions devraient permettre de limiter les abus et contribuer à renforcer l'expérience professionnelle des étudiants. L'enjeu est de taille. En France, la plupart des formations intègrent des stages obligatoires. Un étudiant en DUT passe 10 semaines en entreprise au cours de sa formation, un élève ingénieur au moins 28 semaines et un étudiant en école de commerce entre 10 et 18 mois. Les cursus universitaires aussi y ont de plus en plus recours. 70 % des étudiants en master et 48 % des étudiants en licence ont effectué au moins un stage au cours de leur scolarité.

Si les stages ont une telle importance, c'est qu'ils apportent beaucoup. Non seulement ils permettent aux élèves de mettre en pratique ce qu'ils ont appris



Encadrement, droits, rémunération... Les lycéens en CAP ou en bac pro bénéficient aussi des avancées de la loi du 10 juillet 2014.

en cours, mais ils leur offrent aussi une occasion inespérée de mettre un pied dans le monde du travail, de nouer des contacts et de se constituer un réseau. « Les 10 mois de stage que j'ai effectués durant mes études supérieures m'ont permis d'acquérir de l'expérience. D'ailleurs, lors de mes entretiens d'embauche, on m'a davantage parlé de mes stages que de ce que j'ai appris à l'école. Sans mes deux stages, jamais je n'aurais décroché un CDI à 21 ans »,

assure Thibault. « Le stage de fin d'études que j'ai réalisé dans la filiale asiatique d'un grand groupe industriel a représenté un effort financier important, mais c'est surtout un investissement pour mon avenir professionnel. D'ailleurs, il m'a permis de me faire remarquer par les équipes basées en Europe », assure de son côté Alice. Avec ou sans loi, le stage reste plus que jamais un passage obligé. ■ CB



Amandine, étudiante en école d'avocat

« J'AI COMPRIS POURQUOI JE VOULAIS FAIRE CE MÉTIER »

« Après une première expérience dans un petit cabinet de province, j'ai eu la chance, grâce à des relations familiales, de pouvoir intégrer un prestigieux cabinet parisien de la place Vendôme. Ces quelques mois ont été incroyables. Ils m'ont permis de me rendre compte de ce qu'était le métier et j'ai compris pourquoi je voulais le faire. Moi, jeune fille ayant toujours vécu à la campagne, j'ai dû m'adapter rapidement, ne serait-ce qu'en troquant mes jupes par des tailleurs. Certes, j'ai passé beaucoup de temps dans les taxis pour aller déposer des plis aux quatre coins de Paris. Ce n'était pas forcément très gratifiant, mais je le faisais sérieusement, consciente que la moindre erreur pouvait avoir des conséquences

importantes sur la procédure. Par chance, je n'ai pas fait que ça. Avec 4 autres stagiaires, nous passions la majeure partie de notre temps le nez dans les textes pour trouver les articles de loi et les jurisprudences que nous réclamaient les avocats du cabinet. Même s'il y avait une certaine compétition entre les stagiaires, l'ambiance était bonne. Heureusement car je travaillais entre 10 et 12 heures par jour, voire plus en cas d'urgence. Même si la rémunération n'a pas été à la hauteur du travail fourni, je ne regrette rien. Depuis, je poursuis mes études en espérant avoir laissé une bonne impression et en essayant de garder le contact avec mon tuteur. »



Je me protège, je protège les autres,

je me vaccine

Parlez-en à votre médecin
ou demandez conseil à votre pharmacien.



ESTHÉTICIENNE

Professionnelle de la beauté, l'esthéticienne doit aujourd'hui faire preuve d'une grande polyvalence. Ce métier attire un nombre grandissant de jeunes, à juste raison tant les débouchés sont nombreux.

Depuis l'Antiquité, les femmes se sont toujours soucies de leur aspect physique. Aujourd'hui, la recherche du bien-être, conjuguée à la « dictature » de l'apparence ont un effet certain sur le développement du commerce de la beauté. Que ce soit dans un institut de beauté, dans une parfumerie, un salon de coiffure, un centre de remise en forme... l'esthéticienne peut exercer dans différents lieux, avec des activités très diverses. Si les soins du visage (gommage, masque...) et l'épilation demeurent à la base de son métier, l'esthéticienne est également qualifiée pour prendre soin des pieds et des mains. Sans oublier le maquillage, une pratique pour laquelle elle reçoit un enseignement spécifique pendant sa formation. Elle... ou lui ! Car si maintenant les hommes n'hésitent pas à pousser les portes des instituts de beauté, il en est de même pour « ce métier qui n'est pas réservé qu'aux femmes. Chaque année, on voit un nombre croissant d'hommes accéder au métier », fait

remarquer Michèle Lamoureux, co-présidente de la Confédération nationale artisanale des instituts de beauté (lire son interview en encadré).

Formations

Dès la fin de la 3^e, les jeunes qui souhaitent s'orienter vers les métiers de l'esthétique ont le choix entre deux parcours dans la voie professionnelle : le CAP esthétique-cosmétique-parfumerie (formation en deux ans) ou le bac pro (intitulé identique), formation diplômante en trois ans. Pour une meilleure insertion sur le marché du travail – et une évolution facilitée dans la future carrière professionnelle –, le brevet professionnel (BP) est fortement recommandé par les professionnels du secteur. Pour accéder à des postes d'encadrement (diriger par exemple un institut de beauté), le BTS Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie, option management, est la voie à privilégier ; une formation de deux ans accessible aux titulaires d'un bac pro du même secteur ou de certains bacs technologiques, STMG notamment.



Un métier exigeant

Politesse, patience, discrétion, tact... l'esthéticienne doit posséder de nombreuses qualités morales... mais aussi physiques, car l'exercice du métier exige souvent la station debout. Comme le confirme Nadège, en poste depuis trois ans dans un centre de thalassothérapie en Bretagne: « Le relationnel que l'on a avec les clients nous permet d'oublier la fatigue, mais je vous assure qu'il faut être en bonne condition physique. Et comme j'utilise aussi beaucoup les mains, qui doivent être fermes et douces à la fois, cela demande un bonne dose de concentration. » Un métier exigeant donc, qui demande, outre des qualités morales et physiques, un sens de la communication aiguisé, le dialogue et l'écoute étant indispensables pour établir un climat de confiance et de détente avec la clientèle. ■



Michèle Lamoureux, co-présidente de la Confédération nationale artisanale des instituts de beauté (Cnaib)

« LES PROFESSIONNELS PRÉFÈRENT EMPLOYER DES BP »

Qu'en est-il actuellement du marché de l'emploi pour les esthéticiennes ?

Malgré un contexte économique difficile, la situation est correcte : les indicateurs de conjoncture relatifs au secteur d'activité de l'esthétique, issus des indices de chiffre d'affaires de l'insee, montrent une hausse en début d'année (stabilité sur le premier trimestre).

Est-il difficile de trouver un premier emploi dans

ce secteur après une formation diplômante (CAP ou bac pro) ?

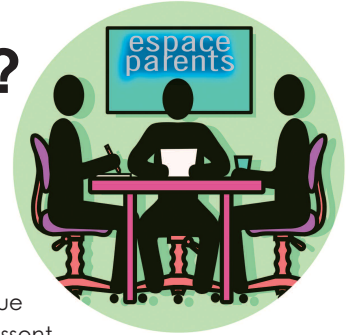
Le CAP est un marche-pied pour préparer un BP (brevet professionnel) ou un bac professionnel ou encore un CQP (certificat de qualification professionnelle). Les professionnels préfèrent employer des BP mieux formés en pratique. Quant aux titulaires de bac pro, ils continuent en général leurs études soit vers un CQP soit vers un BTS.

PARENTS D'ÉLÈVES : MODE D'EMPLOI

FICHE N° 31

ESPACES PARENTS : QUELLE RÉALITÉ ?

Un an et demi après la publication de la circulaire décidant de leur mise en place, les espaces parents n'existent quasiment pas...



Rétablir la confiance entre les familles et l'institution scolaire. Tel était l'un des objectifs de la loi de refondation de l'école et, notamment, de la circulaire du 15 octobre 2013. Celle-ci devait amorcer la mise en place de plusieurs mesures pour améliorer les relations école-parents, dont la création de nouveaux « espaces parents » dans toutes les écoles et tous les collèges. Ces espaces – une salle au sein de l'établissement – doivent faciliter « la participation des familles, les échanges » grâce à des rencontres organisées « à l'initiative des parents ou de leurs représentants ». Or, actuellement, rares sont les établissements en ayant mis en place.

Des espaces... non prioritaires

Deux raisons principales à cela, deux manques : de place et de temps. « Les espaces sont très difficiles à dégager car les établissements sont extrêmement remplis, il y a peu de salles disponibles » concède Michel Richard, secrétaire général adjoint du SNPDEN, syndicat majoritaire chez les personnels de direction de l'Éducation nationale. En effet, un tel espace ne faisait pas partie des cahiers des charges au moment des constructions ou des rénovations des établissements. « De plus, et surtout depuis janvier (après les attentats), nous recevons des sollicitations du ministère toutes les semaines et les établissements ont un peu de mal à suivre. On est obligé de dégager des priorités... » souffle Mi-

chel Richard, sous-entendant que d'autres préconisations passent avant la mise en place des espaces parents.

Pourtant, leur bien-fondé semble unanimement reconnu. « La volonté de laisser un lieu dédié aux parents est une bonne chose » estime Michel Richard. D'autant plus que, lorsqu'ils existent, comme au collège Alfred de Vigny à Courbevoie, les retours sont positifs. « C'est beaucoup plus pratique en termes d'organisation car, avant, on se réunissait dans un café », constate Véronique Martinez, responsable PEEP du collège qui organise ainsi dans ce nouvel espace des réunions avec d'autres parents ou des débats sur des thèmes précis.

« Cela fait plaisir à beaucoup de parents d'accéder au collège, ils peuvent voir comment il fonctionne, souligne Véronique Martinez. Et cela permet de nouer des relations avec la direction : la principale participe souvent aux réunions ce qui permet, pour nous, de comprendre beaucoup de choses, et pour elle de nous entendre. Cela sert aussi les élèves car ils sont davantage au courant de ce qui se passe. » Un bémol toutefois : les enseignants restent éloignés de ces espaces parents. « Ces espaces sont un petit caillou pour faire bouger les lignes et l'opposition parents-école, estime Michel Richard. Mais c'est essentiel car une mission – en l'occurrence l'éducation de nos enfants – réussit mieux quand on est ensemble... » ■



Marie-Alix Leherpeur, principale du collège Alfred de Vigny, à Courbevoie

« CELA PERMET DAVANTAGE LA LIBERTÉ DE RÉUNION »

« J'ai mis une salle à disposition des représentants des parents d'élèves et nous avons également une petite salle pour les rendez-vous individuels parents/profs. Nous associons aussi les représentants de parents aux actions de l'établissement (portes ouvertes notamment). C'est une application légère du texte, mais on reçoit tellement de textes du ministère que, parfois, on hiérarchise. D'autant que la circulaire n'a pas été réactivée par la hiérarchie, montrant qu'elle n'est pas

forcément prioritaire... Pour les parents, avoir une salle à eux permet davantage la liberté de réunion. C'est une bonne chose de vouloir faire venir les parents pour autre chose qu'un jugement, qu'ils puissent venir au collège sans peur. Mais recevoir les parents est surtout utile lorsque les enfants et/ou les parents sont en décalage avec l'école. Or, pour cela, je ne suis pas sûre que ce soit un espace qu'il faut... »



En colo, je m'amuse!

#InstantColo

www.jeunes.gouv.fr/instant-colo

 facebook.fr/jeunes.gouv.fr

 @Jeunes_gouv



© Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Conception graphique : Frédéric Vagney (BOOM). Crédits photos : Thinkstock

Bac, Brevet : ÊTRE PRÊT POUR LE JOUR J !

M

arathonien consciencieux ou retardataire bon sprinter, travailleur dans l'urgence ou rêveur dépassé par l'enjeu...

D'ici quelques semaines, les élèves vont devoir se confronter à leur premier examen pour les uns, avec le DNB (diplôme national du brevet), et à l'épreuve qui « sanctionne » la fin des études secondaires et ouvre la voie vers l'enseignement supérieur : le baccalauréat.

L'heure est donc aux derniers réglages d'une organisation déjà bien huilée ou, au contraire, à la mise en place d'un planning de révisions de dernière minute chargé. Et les parents dans tout ça ? Là non plus, la mission n'est pas forcément aisée car il faut savoir accompagner sans stresser, conseiller sans exaspérer, aider en se faisant léger. Pour tous, élèves, parents et enseignants, un même objectif : ré-us-sir !

JNV





Repère

Des applis mobiles pour réviser le bac

Plus ludiques, les applications mobiles dédiées aux révisions du bac ont le vent en poupe et sont utilisées par un lycéen sur deux, selon une étude digiSchool parue en avril 2014. Si révisions « numériques » ne riment pas avec « magiques » car elles n'exonèrent pas d'une révision préalable et approfondie de ses cours, elles peuvent néanmoins s'avérer « pratiques » dans les transports en commun, par exemple. Annabac, Mention Bac, l'Étudiant, snapSchool, Study Quiz, digiSchool Bac, Mobi Bac, Le Monde Bac... elles sont une centaine à exister sur iTunes ou Google Play. Mais avant de télécharger, assurez-vous du sérieux de l'application en vérifiant par exemple que les contenus ont été actualisés avec les nouveaux programmes du bac et qu'ils ont été conçus par des enseignants. Notez que certaines applications sont payantes, d'autres non.

Les sites qui proposent une préparation au bac sont pléthoriques sur le web. S'ils peuvent apporter une aide, il convient toujours de privilégier la révision des cours de l'année.

Début mai, le compte à rebours a commencé d'ici la première épreuve de philo du 17 juin, qui ouvre traditionnellement les « hostilités » du bac. La pression monte et, pour beaucoup, le stress commence à se faire sentir... Et ce n'est pas Romain, 19 ans et élève de terminale littéraire au lycée Bergson (Paris 19^e), qui affirmera le contraire, surtout « après le premier et seul bac blanc qui lui a permis, dit-il, d'avoir peur ». Malgré un bon niveau et une dose de confiance suffisante en ses capacités, l'année s'est avérée particulièrement stressante et les tentatives de valorisation de ses parents n'y changent rien, Romain étant persuadé « qu'ils n'ont pas un avis objectif ». Heureusement qu'en parallèle il pratique le volley-ball, histoire « de décharger la tension » car pour lui ne pas réussir son bac signifie tout simplement échouer dans sa vie. Et sa vie professionnelle, il la voit déjà toute tracée avec une licence de psychologie et un concours externe par la suite pour devenir lieutenant de police.

A Lyon, Victor, bientôt 19 ans, est également un jeune garçon qui a un projet professionnel précis puisqu'il compte travailler dans le

management en milieu sportif grâce à une école spécialisée dans laquelle il est d'ores et déjà accepté, sous réserve de l'obtention de son bac STMG. Mais Victor, le stress et la pression, il ne connaît pas, au grand dam de son père Stéphane qui ne sait plus quel levier de motivation trouver pour que son fils se sente un peu plus concerné par l'enjeu du mois de juin : « Je lui rappelle son objectif professionnel et l'encourage à mettre les bouchées doubles en lui donnant envie de vivre l'après-bac. »

Quand les révisions s'organisent

Cette montée en puissance du stress ou, à l'inverse, cette indéfectible « zénitude » sans prise de conscience de l'enjeu, les enseignants les connaissent bien. Des dizaines d'années pour certains, à l'image de Mireille Guiton, qu'ils préparent leurs élèves chaque année à ce premier grade universitaire qu'est le bac. Professeur de mathématiques en terminale S au lycée Lamartine (Paris 9^e), elle sait d'expérience que les résultats des prochains bacs blancs seront meilleurs qu'en janvier car « comme chaque année ils n'avaient pas encore mesuré l'ampleur du travail à fournir ». Et si elle commence à voir « beaucoup de



Cécile Moreno, professeur de philosophie dans un lycée du Val-d'Oise (95)

« Une copie de PHILO STRUCTURÉE SE VOIT AU PREMIER COUP D'OEIL »

Souvent la plus redoutée par les bacheliers, l'épreuve de philosophie est celle aussi qui donne le coup d'envoi des épreuves du bac. Au programme, une dissertation ou une explication de texte qui nécessite dans les deux cas la formulation d'une problématique et l'organisation d'une réflexion autour de plusieurs notions abordées en cours. A l'image des autres correcteurs, Cécile Moreno professeur de philosophie, est très attentive à la construction en trois parties qui doit se voir au premier coup d'œil. « Rien qu'à l'architecture visible d'un devoir, nous savons que la pensée du candidat est organisée et structurée. L'introduction se doit également d'être soignée et sans fautes d'orthographe. » Et même si de ce côté le niveau a baissé, les correcteurs

ne peuvent enlever que jusqu'à deux points maximum quand la copie est criblée de fautes. « Je demande également à mes élèves de faire des transitions entre les différentes parties du devoir. » Et en ce qui concerne les erreurs les plus courantes : « La confusion entre sujet et problématique alors qu'il faut comprendre que la problématique est une alternative et qu'il faut jouer de ces alternatives et de ces contrastes possibles entre les notions du sujet. Mais également arriver à avoir des références suffisamment précises car les candidats ont tendance à faire de la citation pour faire de la citation et du coup la référence n'est pas suffisamment ou pas bien exploitée. » Dernier conseil : « pour l'explication de texte, il faut absolument sortir de la paraphrase. »

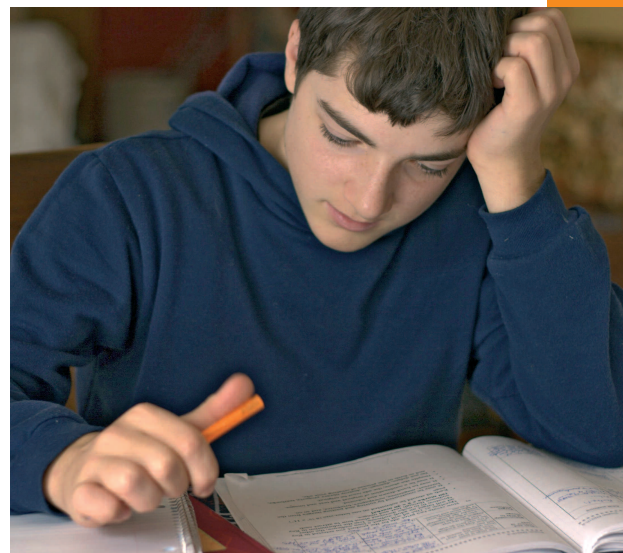
livres avec résumé de cours et exercices corrigés circuler dans les disciplines scientifiques, il est surtout temps à l'approche du jour J d'établir un planning de révision et de le respecter ». En parallèle du travail personnel et de l'organisation propre de l'élève, Mireille Guitton organise comme les années précédentes un stage de révision pendant la première semaine des vacances de printemps « ce qui permet de combler des lacunes, de confirmer les acquis et d'insister sur ce qu'un examinateur attend d'un candidat de terminale S à savoir des connaissances certes mais aussi de la rigueur, une rédaction précise et une copie bien présentée. » L'occasion également de se tester sur les premiers sujets de 2015, déjà « tombés » en Nouvelle Calédonie.

Si ce type de préparation satisfait chaque année ses élèves, il est des semaines de révisions qui s'apparentent presque à une mise en condition digne de sportifs de haut niveau. C'est le cas au collège Jean Lurçat d'Achères (78) où 30 élèves de 3^e vont partir une semaine avant le brevet à la montagne pour une ascension à 3 000 m d'altitude. L'objectif ? La création d'un esprit de groupe, la réussite d'un challenge et de petites révisions. Au lycée Lamartine, point de sommet à franchir pour les collégiens de 3^e mais un emploi du temps aménagé spécialement

pendant la fermeture de leur établissement en raison du baccalauréat. Au programme, des révisions dans les trois matières de l'examen pendant une semaine.

Le brevet en décalage

Mais « au-delà du brevet c'est surtout le fait d'avoir des élèves qui tiennent la route en seconde » qui importe à Laurence Giel, professeur de mathématiques au Lycée Lamartine. Si l'établissement a toujours fait en sorte de préparer au mieux les élèves au brevet, l'enseignant ne peut que constater depuis quelques années le plus grand décalage des sujets de l'examen avec le programme d'entrée en seconde. « Personnellement je pense que le brevet n'a plus aucun intérêt et n'apporte rien. Ce qui me surprend c'est qu'on s'entête à croire que ce sont ces petits problèmes concrets qui permettront de faire évoluer les résultats en mathématiques. Les élèves peuvent très bien aimer la fraction mais (suite page 24)



Les trois épreuves écrites du brevet auront lieu le jeudi 25 juin et le vendredi 26 juin. Un examen qui a vu l'an passé un taux de réussite de 85 %.

La médaille du souvenir

Les futurs heureux bacheliers 2015 pourront garder un souvenir de l'obtention de leur premier grade universitaire avec la Médaille du Baccalauréat, frappée exclusivement par les artisans de la Monnaie de Paris, dans les ateliers du quai de Conti qui célèbrent cette année leurs 1150 ans. En plus d'incarner l'esprit républicain de ce diplôme avec les trois couleurs de la République française, la médaille peut être personnalisée sur son revers, avec le prénom et le nom du lauréat, la mention obtenue, ainsi que le nom du lycée.

Informations sur www.monnaie.de/paris.fr.

encore faudrait-il que l'on valorise l'effort à fournir.» Le passage du brevet reste tout de même une échéance importante qui demande une certaine maturité et dont l'échec peut s'avérer traumatisant. Pour mieux appréhender les conditions de l'examen, les élèves de 3e sont préparés aux épreuves lors du second trimestre avec le passage d'un « brevet blanc », une répétition générale avant les épreuves de fin juin. A savoir : l'obtention du DNB, diplôme national du brevet, n'est pas nécessaire pour le passage en seconde...

Apprendre autrement

Autre écueil à éviter : la peur de perdre ses moyens. Un phénomène auxquels les enseignants sont habitués. Et le recours à des outils comme les calculatrices reste à double tranchant, comme le souligne Mireille Guiton : « Les élèves font énormément confiance à leurs calculatrices très performantes dans les-

quelles on peut rentrer beaucoup de choses. J'espère pour eux qu'elles resteront autorisées... » Une interrogation légitime car si cela restera encore le cas lors de cette session du bac, dès 2018, les calculatrices programmables seront proscrites, afin d'éviter la fraude. Les élèves devront utiliser une calculatrice de collège (non programmable) ou un modèle équipé d'un « mode examen », qui empêche l'accès à la mémoire – où certains élèves pouvaient par exemple stocker des antisèches...

S'en remettre exclusivement aux nouveaux outils technologiques est une erreur à ne pas commettre : « Au lycée, au lieu d'essayer de



Top départ du bac 2015 avec l'épreuve de philosophie, mercredi 17 juin.

REPÈRE

BREVET

A la fin de la troisième, les élèves passent le diplôme national du brevet (DNB). Son but ? Évaluer les connaissances et les compétences acquises à la fin du collège. Pour cela, l'examen fait une large part au contrôle continu et comporte une épreuve orale et trois épreuves écrites en français, mathématiques et histoire-géographie – éducation civique (coefficient 2 pour chaque épreuve). Une épreuve orale d'histoire des arts se déroule, elle, au sein de l'établissement (coefficient 2). L'obtention du diplôme nécessite la moyenne sur l'ensemble des notes et la validation du socle commun. En 2014, ce sont 85,4 % des élèves de troisième qui l'ont obtenu.

Les épreuves écrites du brevet auront lieu pour le français le jeudi 25 juin 2015 de 9h à 12h15, les mathématiques le jeudi 25 juin 2015 de 14h30 à 16h30, et l'histoire-géographie-éducation civique le vendredi 26 juin 2015 de 9h à 11h.

MODE D'EMPLOI

BAC

A la fin de la terminale, c'est le baccalauréat qui sanctionne la fin des études secondaires et l'accès à l'enseignement supérieur. Bacs général, technologique et professionnel, dans chacune des trois voies il existe des séries spécifiques. L'examen comprenant neuf à dix épreuves obligatoires, écrites et orales, ainsi que des épreuves facultatives. Sur 100 bacheliers, 50 ont obtenu un baccalauréat général, 23 un baccalauréat technologique et 27 un baccalauréat professionnel.

Les épreuves écrites du premier groupe auront lieu les mercredi 17, jeudi 18, vendredi 19, lundi 22, mardi 23 et mercredi 24 juin 2015 pour le bac général et le bac technologique. Les épreuves écrites anticipées de français, elles, auront lieu le vendredi 19 juin 2015.

Pour plus d'informations sur le contenu des épreuves du bac et du brevet, reportez-vous au hors série de La Voix des Parents, « La vie scolaire de A à Z », paru en mars 2015.

Se mettre dans la condition d'un champion

Situation créatrice de stress par excellence, le passage d'un examen comme le brevet ou le baccalauréat peut justifier le besoin de connaître des techniques pour apprendre à se concentrer, à gérer son stress et à récupérer. Tout comme un sportif de haut niveau, l'élève devra être au maximum de ses facultés mentales et physiques le jour J.

Sabine Pernet, sophrologue, organise des journées de préparation aux examens à destination des adolescents – et aussi des parents ! Les trois points essentiels de ses techniques se résument en un acronyme : FoGeRé ! « Fo » pour focalisation, en apprenant à l'adolescent à se concentrer en limitant sa distraction. « Pour des sessions de révision de 3h il faut que l'adolescent réussisse à se mettre mentalement dans une bulle. C'est aussi très efficace pour les temps de préparation aux oraux quand l'autre élève parle. » « Ge » pour gestion du

stress, c'est-à-dire se préserver des tensions nerveuses et ainsi continuer à avoir confiance en ses capacités. « Pour éviter de créer de la fatigue nerveuse inutile chez leur adolescent, les parents doivent ne pas transmettre leur propre stress et lui faire confiance tout en s'assurant qu'il s'aère et fait des pauses. La clé, être présent sans s'ingérer. » « Ré » pour récupération et en cela le sommeil, qui facilite la mémoire, doit d'être régulier et réparateur. « Prendre l'habitude de faire des siestes-éclair facilite cette récupération. » Plus généralement, il est conseillé de pratiquer un sport et d'avoir une bonne hygiène de vie tout au long de l'année. Quant au jour J, il est important pour les plus stressés d'appliquer « la technique respiratoire du ventre qui se gonfle et des expirations profondes et lentes pour calmer le rythme cardiaque ». Informations sur relaxationdynamique.fr.

réfléchir par eux-mêmes, ils vont aller chercher la réponse sur un site internet, déplore Laurence Giel. Plutôt que de charger une application, je préfère les mettre en groupe par 4 pour qu'ils trouvent ensemble la solution. » Mais s'il faut se méfier du tout numérique pour apprendre, l'aide peut être profitable pour réviser. C'est le cas par exemple de Pythagora, un nouvel outil de révisions pour les élèves qui passent le brevet et le bac, avec une plateforme de 300 vidéos éducatives, sur abonnement. Pour ceux qui souhaitent une remise à niveau gratuite, il existe la version française du site de la Khan Academy, une organisation à but non lucratif qui propose sur YouTube des milliers de vidéos éducatives gratuites et des milliers d'exercices interactifs : tous les grands chapitres mathématiques et scientifiques au programme de la 6^e à la 3^e y sont passés en revue. Sans oublier de nombreux sites internet d'accompagnement scolaire (Annacours, Maxicours, Acadomia... mais aussi la PEEP – lire ci-contre) qui préparent les élèves aux examens avec des cours de révision interactifs.

Autre voie à suivre : les annales. Outre celles proposées – avec leurs corrigés – par les éditeurs parascolaires, le ministère de l'Éducation a mis en ligne tous les sujets des baccalauréats

général, technologique et professionnel des trois dernières années (1 200 sujets proposés). L'accès gratuit à ces annales se fait à l'adresse internet : eduscol.education.fr/base-examens.

À côté de tous ces outils, selon Cécile Moreno, professeur de philosophie, la meilleure des révisions reste cependant de se reporter aux cours construits tout au long de l'année par l'enseignant (lire ses conseils en encadré). Néanmoins pour améliorer sa culture philosophique rien de tel que des supports médiatiques comme l'émission Les chemins de la connaissance sur France Culture ou encore la revue Philosophie magazine pour se nourrir sur des thématiques actuelles. ■

La PEEP propose un service internet personnalisé, pour une préparation aux examens efficace, sur le site peep.educlever.com. Avec par exemple, pour l'épreuve de philosophie, des fiches de synthèse avec schémas récapitulatifs et explications en vidéo pour vous aider à assimiler les grands concepts au programme. Plus d'informations en dernière page.





LES DÉFIS D'UNE NOUVELLE communication

« Dans un contexte difficile, à la fois de recrutement des responsables et de défiance des parents vis-à-vis de grandes structures telles que la nôtre, la PEEP doit être plus proche des attentes des parents et plus efficace afin de mieux les représenter, affirmait Valérie Marty, présidente nationale, en novembre dernier. Ainsi, la PEEP a décidé de relever

plusieurs défis : changer sa façon de communiquer, fluidifier la transmission des informations, simplifier son fonctionnement... »

Pour relever ces défis, les parents PEEP ont été sollicités pour participer à des groupes de travail. Quatre « Défis Com » ont été proposés :

- Défi 1 « Dénicher les meilleures initiatives des associations PEEP et les faire connaître à l'ensemble du réseau ».

- Défi 2 « Construire une série de petits films où des parents, experts d'un sujet ou riches d'une

expérience, partagent leurs trucs et astuces ».

- Défi 3 « Le site Web dont rêvent les parents d'élèves, grâce à vous ? ».

- Défi 4 « Actualiser les guides « rentrée » offerts par la PEEP aux parents d'élèves ».

Présentés lors du congrès national qui se déroulera à Lille, les travaux de ces groupes contribueront à apporter des solutions ou des outils nécessaires aux parents.

Mais, déjà, de nouveaux supports de communication ont été élaborés : affiches, kakémonos,

T-shirts... Ces derniers, illustrés avec les nouveaux

slogans, sont disponibles à la boutique

PEEP – modèles femmes et modèles hommes

(Tél. : 01 44 15 18 18). Une idée originale pour apporter une

plus grande visibilité du mouvement PEEP dans les forums

des associations, les journées portes ouvertes, les kermesses,

etc.



CONGRÈS NATIONAL : LES PARENTS INTERROGÉS SUR LES RELATIONS FAMILLES-ÉCOLE

Mis en place en novembre dernier, le comité de réflexion et d'études sur les relations familles-école s'est réuni fin mars pour un point d'étape sur les différents travaux engagés.

Les membres du comité, dirigé par Jean-Louis Auduc, ont notamment prévu de diffuser un questionnaire lors du congrès de la PEEP, qui aura lieu les 14, 15 et 16 mai à Lille. Les participants seront sollicités pour s'exprimer sur les relations entre les parents d'élèves et les différents représentants de l'institution scolaire, enseignants et responsables d'établissement en tête. Les suggestions pour améliorer les rapports familles-école seront les bienvenues ! ■

RETROUVEZ LA VOIX DES PARENTS EN LIGNE

Votre magazine est disponible en version numérique, incluant des informations complémentaires, sur le site internet www.lavoixdesparents.com.

Le contenu du site « La Voix des Parents » étant réservé aux abonnés, entrez le code ci-dessous : il vous permettra un accès à la totalité du site internet. ■



Code d'accès pour le numéro 386 : VDP386BF4

SÉJOURS LINGUISTIQUES ET SPORTIFS



5% de réduction pour les adhérents PEEP

La Fédération PEEP...

- ... sélectionne les prestataires sur des critères de qualité (environnement d'accueil, pédagogie, activités annexes...),
- ... **garantit** à tous ses adhérents des conditions privilégiées,
- ... **conseille** les familles dans le choix du séjour.

LES 5 PRESTATAIRES SE SONT ENGAGÉS SUR UNE "CHARTRE QUALITÉ",
GAGE DE SATISFACTION DES ENFANTS... COMME DES PARENTS !

Contacts

- Par téléphone :
01 44 15 18 06
- Par Fax :
01 44 15 18 34
- Par e-mail :
peep@peep.asso.fr
- Sur le site :
www.peep.asso.fr
- Par courrier :
Fédération PEEP,
89-91 bd Berthier
75847 Paris
Cedex 17

OPTIMUM LANGUES



« Sports Elite Jeunes propose des vacances sportives pour les 7/17 ans, de l'initiation au perfectionnement »

- DISPENSER aux élèves un enseignement de qualité
- OFFRIR aux parents une garantie de réservation et de prix
- GARANTIR aux enfants un niveau de confort maximum
- ASSURER un contrôle régulier de la qualité des prestations, ainsi qu'une assistance sur le terrain
- PERMETTRE à l'enfant de participer quotidiennement à des activités hors de la famille

LECTURES

Les enfants hypersensibles

Certains enfants ressentent plus douloureusement que les autres les multiples petites agressions, contrariétés, blessures que la vie en famille et à l'école leur réserve. En tant que parents, nous sommes parfois désemparés pour les aider à passer à autre chose, à relativiser. Dans son ouvrage, Emmanuelle Rigon, psychologue-clinicienne, explique à quoi peut tenir leur hypersensibilité, leur hyperémotivité, leur hypersusceptibilité, en déterminant leurs composantes : l'anxiété, l'angoisse de la performance, la timidité, l'inhibition ou au contraire l'impulsivité.

En s'appuyant sur de nombreux exemples, l'auteur propose des pistes concrètes pour que les parents accompagnent au mieux leurs enfants qui souffrent de leur excès de sensibilité. ■

« *Les enfants hypersensibles, ultra-émotifs, hyper-susceptibles, toujours à fleur de peau* », par Emmanuelle Rigon. Ed. Albin Michel. 12,90 euros.



De l'estime de soi

Une mauvaise note, une moquerie ou au contraire une compétition gagnée... Ces situations peuvent changer le regard que l'enfant a sur lui. Le but de ce nouveau numéro de la collection « Les petits citoyens » est justement de répondre à certaines interrogations des enfants et leur permettre de comprendre l'importance de l'estime de soi et comment

elle se construit.

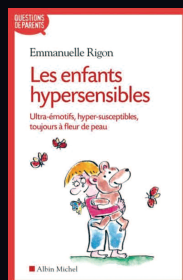
Au fil des pages, illustrées par des exemples de la vie quotidienne, ils pourront comprendre que chacun est différent et possède ses propres qualités et compétences. ■

« *Et si on s' parlait de l'estime de soi* », collection *Les petits citoyens*. A partir de 7 ans. Disponible sur le site www.lespetitscitoyens.com.

Parler de l'islam aux enfants

Aujourd'hui, quasiment tous les enfants sont confrontés de près ou de loin à l'islam : à l'école, au collège, dans leur quartier ou encore à la télévision. Et ils s'interrogent : « Ça ne doit pas être facile de faire le ramadan », « Les musulmanes sont-elles obligées de porter le voile ? », « Qu'est-ce qui est écrit dans le Coran ? »... Dans son ouvrage, à travers 15 fiches thématiques claires et accessibles, le journaliste écrivain Gérard Dhôtel aide les parents à trouver les mots pour expliquer les rites, les pratiques et bien sûr les questions d'actualité autour de l'islam. ■

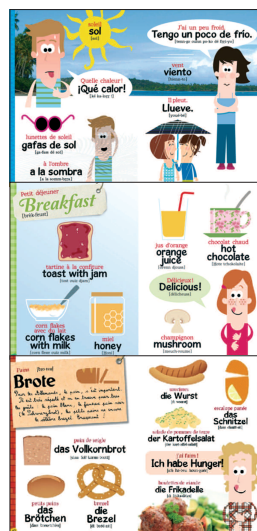
« *Comment parler de l'islam aux enfants* », par Gérard Dhôtel. Ed. Le Baron perché. 112 pages, 16 euros.



VOYAGES

Des guides de conversation pour les enfants

Dire bonjour, demander l'heure, commander une glace ou un jus d'orange... Avec les petits guides de la collection « Le guide de conversation des enfants », ces derniers pourront s'amuser à parler la langue du pays qu'ils visitent pendant leurs vacances. Pour faciliter la découverte de la langue, chaque phrase est accompagnée d'une image et d'une prononciation phonétique simplifiée.



Les jeunes globe-trotteurs – à partir de 7 ans – auront l'occasion d'utiliser ces guides au format pratique en de multiples circonstances. Un compagnon de voyage utile et ludique à emporter pour des voyages au Portugal, en Angleterre, en Espagne, en Allemagne et en Italie. ■

Collection « *Le guide de conversation des enfants* ». Chaque guide, 92 pages, 8,50 euros. Ed. Bonhomme de chemin.



RENDEZ-VOUS

Une nuit au musée

Parcours interactifs, visites éclairées, jeux, spectacles, concerts, ateliers... La nuit du samedi 16 mai, quelque 1 300 musées ouvriront gratuitement leur portes et proposeront pas moins de 5 000 animations ludiques, scientifiques, pédagogiques... Du parcours éclairé dans l'univers féérique et mystérieux des papillons de nuit à l'abbaye de Bernay (Haute-Normandie) à la visite du musée Théâtre Guignol à la lampe torche à Brindas (Rhône-Alpes), en passant par un Cluedo géant au musée historique Saint-Rémi à Reims (Champagne-Ardenne), les initiatives originales ne manqueront pas. ■

Programme de la 11^e Nuit européenne des musées sur le site dédié : nuitdesmusees.fr.





Le parc du PETIT PRINCE

« S'il te plaît, dessine-moi un parc d'attractions ! » Le Petit Prince de Saint-Exupéry aurait pu le rêver.

Un rêve devenu réalité depuis l'été 2014. Embarquement immédiat vers un univers magique et poétique, direction l'Alsace, entre Colmar et Mulhouse.

Directement inspiré de l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry, le parc du Petit Prince se présente comme le premier parc aérien au monde. Premières escalles : la Planète du Roi et la Planète de l'Allumeur de Réverbère, deux grands ballons captifs qui représentent deux des planètes du Petit Prince. A 150 mètres de hauteur, vous pourrez profiter d'une vue unique sur le ballon des Vosges et la Forêt Noire.

Mais les expériences aériennes ne s'arrêtent pas là : direction l'Aérousel, carrousel sur le thème de l'aéronautique, puis Vol de Nuit, un parcours simulant les conditions épiques du pilote sans visibilité, avant d'embarquer à bord d'un véritable Antonov 2 - le plus grand biplan du monde conçu dans les années 40. Autre attraction, réservée aux plus jeunes, « Courrier Sud » (titre d'un roman d'Antoine de Saint-Exupéry lorsqu'il était avia-

teur pour l'aéropostale), où les aéronautes doivent transporter le courrier sur le bon continent.

Ludique et pédagogique

Avec plus d'une trentaine d'attractions, le parc ne se résume pas à un seul lieu de divertissement, l'aspect pédagogique est bien présent. « Nous proposons un quizz géant pour petits et grands, appelé « Les questions astronomiques », conçu avec le concours du CNRS, explique Jérôme Giacconi, co-fondateur du parc. Les visiteurs peuvent aussi découvrir des images inédites des missions spatiales Apollo (Conquête de la Lune, Ndlr), qui ont été remastérisées et colorisées, ainsi que des vues spectaculaires de planètes ou de comètes. »

Les lecteurs du Petit Prince le savent bien, son univers n'était pas seulement peuplé d'étoiles, mais également d'animaux ! Le parc abrite ainsi une ferme des papil-



INFOS PRATIQUES

Le parc du Petit Prince – 68190 Ungersheim (Haut-Rhin).

Billet famille (2 adultes et 2 enfants de moins de 12 ans) : 69 euros.

Renseignements et billetterie sur parcdupetit-prince.com et au 03 89 62 43 00.

lons, à visiter dans un tunnel immersif, et propose des spectacles originaux avec des renards apprivoisés et des moutons. Et grâce à une « nurserie », les enfants pourront même nourrir et soigner eux-mêmes les agneaux ! ■



Jérôme Giacconi, président du groupe Aérophile, co-fondateur du parc

« Une immersion dans le cosmos »

Le 3 avril, le parc a ouvert sa deuxième saison. Des nouveautés attendent-elles les visiteurs ?

Bien sûr ! Outre la mise en place d'un petit train électrique, réplique parfaite en miniature d'un train des montagnes Suisses, qui emmènera les voyageurs à la découverte

d'animaux extraordinaires (moutons à quatre cornes, lapins géants...), nous lançons une nouvelle attraction : « De planète en planète ». Comme les astronautes qui s'entraînent à la gravité zéro, les visiteurs pourront sauter et rebondir dans un parc de trampolines géants, immergés dans le cosmos par un jeu

de son et de lumières. Les plus courageux pourront même se jeter dans le vide depuis la tour de saut, freinés par un matelas d'air. Des sensations intenses garanties, avec le sentiment de quitter la terre pour se mettre en apesanteur !





La migraine CHEZ L'enfant

Comme les adultes, les enfants sont sujets aux crises de migraine. Mais il est impératif de bien la diagnostiquer pour bien la traiter.

Votre enfant se plaint d'avoir mal à la tête ? Peut-être souffre-t-il de migraine. Ce mal, que l'on a tendance à n'attribuer qu'à l'adulte, est aussi très fréquent chez les plus jeunes. Il serait la principale cause de céphalée chez l'enfant et l'adolescent. La migraine chez l'enfant se caractérise avant tout par un mal de tête au niveau du front, le plus souvent des deux côtés du crâne. Cette douleur donne la sensation de « taper » sur le crâne. On dit qu'elle est « pulsatile ». La migraine se reconnaît aussi par la puissance élevée de la douleur et par le fait qu'elle nécessite de stopper toute activité jusqu'à ce qu'elle disparaisse, contrairement à un mal de tête classique.

La migraine peut être accompagnée dans certains cas de nausées et de vomissements, d'une pâleur, voire d'une intolérance à la lumière et au bruit. Elle est parfois précédée de troubles de la vision ou de l'audition appelés « aura » (impression de voir double, d'entendre des siffle-

ments, etc.). En général, la crise est plus courte chez l'enfant de moins de 15 ans que chez l'adulte (entre 2 et 48 heures).

Conseils à suivre

La migraine ne doit pas être confondue avec d'autres formes de mal de tête, notamment la céphalée de tension qui survient plutôt en fin de journée et dont la douleur, non pulsatile, est localisée à l'arrière du crâne. Celle-ci est aussi moins intense que la migraine et n'oblige pas l'enfant à stopper ses activités. Elle ne doit pas non plus être confondue avec une hypertension crânienne qui, elle, nécessite une consultation en urgence. Cette dernière se caractérise par des maux de tête récurrents dont la fréquence et l'intensité augmentent avec le temps. Elle se déclenche généralement le matin au réveil et est accompagnée d'importants vomissements.

En cas de migraine, le premier réflexe est d'isoler l'enfant dans un endroit sombre et silencieux avant d'aller consulter son

médecin traitant. En fonction de l'importance de la douleur, de la fréquence des crises et de leur impact sur les résultats scolaires, celui-ci vous dirigera peut-être vers un centre spécialisé dans le traitement de la migraine chez l'enfant (lire encadré). Des traitements de fond permettent d'espacer les crises ou de réduire leur intensité.

Un Projet d'accueil individualisé (PAI) peut aussi être mis en place avec l'école afin que l'enfant puisse avoir accès à son traitement et se repose dans une pièce sombre dès l'apparition des premiers symptômes.

Un mal bénin

Rassurer l'enfant sur le caractère bénin de la migraine et limiter l'exposition aux facteurs déclenchants tels que le stress, la chaleur, la forte luminosité ou la contrariété, permettent aussi de réduire les risques de crise. Enfin, bonne nouvelle : une étude a montré que chez la plupart des individus, les migraines infantiles disparaissent à l'âge adulte. ■



Dr Silvia Romanello, médecin spécialiste à la clinique de la migraine de l'hôpital Robert-Debré à Paris (75)

« L'HYPNOSE ET LA RELAXATION ONT MONTRÉ LEUR EFFICACITÉ »

« Entre l'école, les activités extrascolaires et les situations familiales parfois compliquées, les enfants sont de plus en plus sujets au stress et à l'anxiété, générant une augmentation du nombre de céphalées. Pour autant, la migraine n'est pas une fatalité. Après une série d'exams, nous présentons l'enfant à un

psychologue qui l'aide à identifier les facteurs déclenchants.

Avant d'envisager un traitement médicamenteux, nous tentons d'autres approches. L'hypnose et la relaxation, notamment, ont montré leur efficacité dans le traitement des migraines. »



CLUB DE magie, La Bonne FORMULE !

Secret, illusion, enchantement... L'univers de la magie séduit les enfants, attiré par l'extraordinaire. Une passion à encourager tant elle offre des atouts à ses jeunes pratiquants !

Quel enfant n'a pas été émerveillé devant un tour de passe-passe réalisé par un papy joueur ou une illusion lors d'un spectacle de magie, à la télévision, par un professionnel, ou pendant les vacances, par un amateur... prestidigitateur ?! A chaque Noël, les boîtes magie ont plus que jamais la cote auprès des enfants. Une première initiation intéressante, mais pour aller plus loin que le « simple » tour de cartes et apprendre des illusions à couper le souffle, l'idéal est de rejoindre un club de magie. Mais pas avant l'âge de raison ! « Nous acceptons

les enfants à partir de l'âge de 7 ans, précise David Coven, animateur de l'école de magie de Grenoble (lire son interview plus loin). Avant cet âge charnière les enfants n'ont pas la notion de secret en magie, il serait donc dommage de casser ce rêve qui fait travailler leur imaginaire ».

Plaisir et fierté

Au contact d'animateurs eux-mêmes magiciens, les enfants apprendront les différentes variantes d'un univers souvent sans parole mais toujours féérique. De l'illusionnisme à la prestidigitation, en passant par le close-up (magie rapprochée),



le magicien en herbe pourra expérimenter des tours de manipulation qui développeront chez lui adresse, dextérité... et confiance en soi !

« Avec la magie, l'enfant a le plaisir et la fierté de pouvoir étonner et surprendre des adultes ou des personnes plus grandes que lui », assure David Coven. Une activité enrichissante à de nombreux points de vue, comme en témoigne Léa, 12 ans : « Ce que je préfère, ce sont les tours avec les cordes et les foulards. Entre nous, on se donne des astuces, des nouveaux trucs. C'est toujours amusant de comprendre un nouveau tour. Et dès que j'en connais un, j'aime le faire devant mes amis, ça les épate ! ».

Votre enfant souhaite marcher dans les pas de Criss Angel ou de Dynamo (des magiciens très appréciés des jeunes), vous souhaitez trouver un club ou une école de magie près de chez vous, comme celle de Grenoble (voir photos) ? Adressez-vous à la fédération française des artistes prestidigitateurs, qui propose un annuaire des clubs, classés par région (magie-ffap.com). ■

L'AVIS DU PRO

David Coven, animateur de l'école de magie de Grenoble (ecoledemagie.org)

« LA MAGIE DÉVELOPPE LA LOGIQUE »

Dans votre école de magie, quelles activités proposez-vous ?

Les enfants assistent à la démonstration de tours de magie sim-

ples mais néanmoins toujours étonnants et spectaculaires ; ensuite le secret, qu'ils ont promis de garder, leur est dévoilé. Puis ils s'entraînent à reproduire le tour, le répètent, travaillent la présentation et dans certains cas construisent du petit matériel. L'historique de l'illusionnisme est également abordé.

Qu'apporte la pratique de la magie aux enfants ?

La pratique de la magie a une valeur indéniable sur le plan psychomoteur chez l'enfant. Elle permet de développer chez lui de façon très ludique, le sens du secret, sa réflexion, la logique et son esprit critique. Elle permet de travailler l'agilité manuelle mais également la mémoire. Dernier avantage, pratiquer la magie permet à l'enfant d'acquérir une meilleure capacité de s'exprimer en public, de travailler l'expression verbale et gestuelle.

LA MAISON DE LA MAGIE

Pour percer les secrets de l'illusion, rendez-vous à la Maison de la magie Robert-Houdin, située à Blois. Labellisé Musée de France, c'est le seul musée public en Europe à présenter en un même lieu des collections de magie et des spectacles vivants. Une visite qui peut déclencher des vocations !

Renseignements : maisondelamagie.fr et au 02 54 90 33 33.



Comment donner LE GOÛT D

Face aux écrans (consoles, ordinateurs, TV...) le livre peut-il encore trouver sa place aujourd'hui ? A l'heure où la lecture papier régresse chez les Français, comment les parents peuvent-ils continuer à donner le goût de la lecture à leurs enfants ? Notre enquête auprès de parents, libraires et associations propose des pistes et des réponses pleines d'espoir.



« *U'est-ce que lire ?, questionne Hélène Dru, libraire jeunesse. Nous pensons que cela ne se limite pas à la littérature. Lire une recette de cuisine, une BD, un documentaire, c'est toujours lire. Il ne faut pas mettre d'obstacle aux petits, ni leur imposer un genre. Quand on est adulte, on suit ses envies en lisant par exemple un polar, pourquoi devrait-on imposer un genre aux enfants ?* » Autrement dit, il est important de ne pas forcer son enfant à lire et de vouloir à tout prix qu'il choisisse une certaine littérature. Les enseignants s'en occupent, il convient de leur faire confiance dans ce domaine. Sachez que si vous aimez lire, votre progéniture aimera cela aussi. Les enfants fonctionnent beaucoup au modèle. Et faites-



Offrir des livres, lire des histoires le soir avant le coucher, emmener son enfant à la bibliothèque... il faut savoir saisir toutes les occasions pour stimuler le désir de lire chez l'enfant.

vous plaisir en lui lisant des histoires que vous aimez. Vous n'en serez que plus convaincants.

Des rituels efficaces

« *Tous les soirs nous racontons des histoires à nos deux enfants de 4 et 7 ans, explique Anne. Nous l'avons fait dès leurs 6 mois. Même s'ils ne comprenaient pas encore,*

la musique des mots leur parlait. Aujourd'hui, notre fille de 4 ans, qui ne sait pas lire, aime déjà se raconter seule à haute voix les livres qu'elle connaît par cœur ! ».

Et si les rituels de lecture aident les petits à aimer lire, il est important de ne pas les interrompre dès que l'enfant sait lire. A 5-6 ans, il aime continuer à partager ces moments avec les adultes et a encore des difficultés à lire de manière fluide.

Chez Ingrid et Patrick, on lit à la demande mais pas tous les soirs : « *On essaie de raconter une histoire quand une de nos filles nous la réclame, même si on aimerait toujours pouvoir faire plus !* ». Chez eux, un grand panier de livres est à disposition pour piocher à la carte : imagiers, histoires classiques ou plus contemporaines, de nombreux contes aussi. « *J'ai beaucoup de respect pour l'objet livre. Nous en*

QUE PENSER DU LIVRE NUMÉRIQUE JEUNESSE ?

Encore peu de livres jeunesse sortent sur support numérique, alors que plus de 15 % des foyers français sont équipés de liseuses ou de tablettes. Selon Pascale Gossin chercheuse à l'Université de Strasbourg, il est important que le passage au numérique présente une plus-value par rapport au livre papier. Quelques éditeurs, comme « La souris qui raconte » ou « Etoiles éditions », se sont vraiment emparés de ce secteur pour proposer des livres numériques très créatifs, qui ajoutent par exemple du son ou permettent au jeune lecteur d'interagir, voire de créer ses propres textes.

e La LECTURE aux enfants ?

POINT
de
VUE

Hélène Dru, Danièle Blanc, *Libr'Enfants à Tours*

« NOUS PRÉCONISONS LA LECTURE CADEAU »

« Non, on ne va pas entrer dans la librairie, car vous ne savez pas lire, vous reviendrez plus tard ! » ai-je entendu une fois un père dire à ses trois enfants devant la boutique, » se souvient Hélène Dru, libraire chez Libr'Enfants à Tours, un peu choquée. Elle et ses collègues préconisent pourtant de commencer à lire des histoires aux enfants dès les premiers mois.

« Nous laissons les enfants toucher aux livres, qui sont à leur portée. C'est important qu'ils puissent découvrir tout seuls » ajoute Danièle Blanc. « Nous proposons aussi des temps de lecture aux 3-6 ans dans la librairie. C'est un moment privilégié avec eux. Nous leur faisons cadeau d'une lecture. Ce mot

est important pour leur faire aimer lire ensuite. »

Mais plus âgé, qu'en est-il de ces jeunes lecteurs ? « Nous les perdons parfois, expliquent les libraires, mais nous rassurons les parents en leur disant que si leur enfant ne lit plus, ce n'est pas grave, car il y revient souvent plus tard ! Un bon truc est de faire lire des histoires aux petits par les plus grands, ainsi valorisés et encouragés à lire. »



achetons beaucoup à nos filles. La plus grande de 10 ans est abonnée aussi à l'Ecole des Loisirs et reçoit un livre tous les deux mois, se réjouit Ingrid. La console entre parfois en concurrence avec la lecture, mais les jeux vidéo sont limités à des temps précis et ça marche ».

Claire, elle, s'amuse à fabriquer des mini-livres avec ses enfants. Pendant les vacances elle les incite aussi à écrire des lettres aux grands-parents ou aux amis. « Jouer avec les mots leur insuffle vraiment le goût de lire, affirme-t-elle. J'ai envie de les inscrire bientôt à un atelier d'écriture pour qu'ils entrent à l'intérieur des histoires. »

Passeurs de lecture

Outre les parents, d'autres « passeurs » font aussi un travail pour donner aux enfants l'envie d'ouvrir un livre. L'association nationale Lire et Faire lire, par exemple, a pour but de donner le goût de la lecture aux petits, en rapprochant les générations. Des personnes âgées proposent ainsi aux enfants des lectures dans les

écoles, les bibliothèques. « Ils sont vraiment réceptifs aux histoires, que j'essaie de rendre les plus vivantes possibles ! » raconte Thérèse, bénévole depuis quelques années à l'association, qui intervient dans l'Orne auprès d'enfants issus de milieux ruraux. « Je lis aux élèves de maternelle, mais aussi aux plus grands, jusqu'au CM2. Parfois je leur laisse choisir leurs livres, parfois c'est moi qui choisis, sinon ils demanderaient toujours les mêmes histoires. Il faut que ce soit un bonheur partagé ! Je sens qu'il y a au fur et à mesure un respect du livre qui s'instaure. »

En région Centre, bénévoles et salariés de Livre passerelle lisent des histoires aux enfants en dehors de l'école, dans tous les lieux publics d'attente (PMI, sorties d'écoles, crèches, prisons...). Les enfants peuvent piocher dans une valise de 80 livres, sélection exigeante d'albums jeunesse

qui s'adressent à tous les âges, « Face au rouleau compresseur de la télé, notre ambition est de faire découvrir aux enfants, surtout issus de milieux où les parents ne lisent pas, des histoires de qualité, avec des illustrations créatives et belles, qui vont les aider à se construire une culture littéraire, mais aussi à se construire tout (suite page 34)



Le loisir lecture souffre de la concurrence des écrans. Il peut parfois être utile de fixer certaines règles, en particulier sur le temps d'utilisation des ordinateurs, tablettes et autres consoles.

court », explique Dominique Veaute, une des fondatrices de l'association. *Nous ne voulons pas offrir des niaiseries aux enfants, mais leur proposer des livres qui les aident à grandir, à découvrir, à comprendre, à s'évader et à rêver !*

Autre initiative, en Seine-Maritime, la lecture vient aux enfants via le Festival « Lire à la plage » qui propose des cabanes-bibliothèques disposées sur une dizaine de plages en juillet et août. Et cet été, le ministère de la Culture lance la première Fête du Livre Jeunesse, qui devrait voir fleurir, entre le 17 et le 30 juillet, une mois-

son d'initiatives lectures à travers tout le territoire français. Rappelons que, de son côté, depuis 1985, la PEEP encourage le goût de la lecture chez les enfants avec son grand concours annuel : le Grand prix des jeunes lecteurs (informations sur www.peep.asso.fr).

En résumé, il faut savoir saisir toutes les occasions pour stimuler le désir de lire chez l'enfant, et sans contrepartie, comme le dit Daniel Pennac, dans son essai Comme un roman, « Le verbe "lire" ne supporte pas l'impératif ». ■

MR

POUR ALLER PLUS LOIN

- « Le plaisir de lire expliqué aux parents », de Christian Postlaniec, éditions Retz
- www.lireetfairelire.org
- livrepasserelle.blogspot.fr
- www.centrenationaldulivre.fr/fr/fete-du-livre-de-jeunesse

LA VOIX DES PARENTS

89-91, bd Berthier, 75847 Paris Cedex 17
Tél : 01 44 15 18 18 - Fax : 01 47 66 33 02

N° 386 - Mai-juin-juillet 2015

Abonnement 5 numéros par an : 12 ou 16 euros

Directrice de la publication : Valérie MARTY

Comité éditorial : Patrick DUGENNE,

Bruno JOUVENCE, Myriam MENEZ, Joël VEIES

Secrétaire de rédaction : Marthe TURQUIEH – Publicité: PLC – 31, rue de la Rochefoucauld, 75009 Paris.

Tél : 01 45 26 08 30 – Conception et réalisation:

Agenciel – Commission paritaire : n° 0117 G 79300 –

Impression : Touraine Rotos – 32, Av Charles-Bedaux, 37000 Tours – ISSN : 0049 6693 – Dépôt légal à parution.

Crédit couverture : Voisin / Phanie.

Autres crédits : AFP Photos, Sipa Press, Getty Images, Phanie.

Ce numéro comporte un encart EF Education, posé en 4^e de couverture format A5.



Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 "Informatique et liberté", chaque adhérent abonné dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la PEEP.

Un article a retenu votre attention et vous souhaitez réagir ? Ecrivez-nous : La Voix des Parents – Courrier des lecteurs – 89, bd Berthier, 75847 Paris Cedex 17. Ou par e-mail : vdp@peep.asso.fr



Pour suivre au plus près l'éducation de vos enfants

abonnez-vous à



LAVOIXDES PARENTS

Oui, je souhaite m'abonner à La Voix des Parents.

- Je recevrai La Voix des Parents pendant un an (5 numéros)
- Je recevrai le hors-série La Vie scolaire de A à Z

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____

E-mail : _____ N° d'adhérent : [] [] [] [] [] []

Nom et ville de l'établissement de votre enfant : _____

16 €* ou 12 €*
pour les adhérents PEEP

Ci-joint mon règlement par chèque

bancaire ou postal à l'ordre de la Fédération PEEP.

Bulletin et règlement à retourner à :
Fédération PEEP
89-91, bd Berthier
75847 Paris Cedex 17

Recevez directement par e-mail les informations de la Fédération.

Pour cela, merci de nous communiquer vos coordonnées à peep@peep.asso.fr, en indiquant vos nom, prénom, adresse, nom de l'établissement de votre enfant, nom et ville de votre association, n° d'adhérent.

Séjours linguistiques à l'étranger

Pour jeunes et adultes

- > Cours tous niveaux
- > Plus de 44 écoles de langues EF
- > De une semaine à une année d'études
- > Préparation BAC, TOEFL, TOEIC...
- > Possibilité de prise en charge DIF, CIF, AIF..

BUREAUX EF EN FRANCE

Paris : 01 42 61 46 26
Strasbourg : 03 88 16 16 05
Lyon : 04 72 69 54 50
Nice : 04 92 00 09 90
Marseille : 04 96 17 06 80
Bordeaux : 05 56 13 21 13
Toulouse : 05 61 23 63 94
Nantes : 02 40 35 89 20

www.ef.com



Centres Internationaux de Langues



Les tests TOEFL Junior®

Accompagnez vos enfants sur la route du succès !

Conçus pour les collégiens de 11 ans et plus, les tests TOEFL Junior® mesurent et certifient les compétences en langue anglaise de vos enfants dans un contexte scolaire et extrascolaire.

Avec les tests TOEFL Junior®, vous pouvez :

- Identifier leur niveau d'anglais*,
- Repérer les axes d'amélioration,
- Suivre et valoriser leurs progrès en les motivant !

Les sessions de tests sont organisées à la demande des établissements scolaires.

* Les scores sont corrélés sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (niveaux A2 à B2)

En savoir plus :
www.etsglobal.org
01 40 75 95 20

 TOEFL Junior.

Listening. Learning. Leading.



Suivre la scolarité de son enfant, c'est essentiel,
Avoir des outils pour l'aider, c'est mieux !

peep.educlever.com



La PEEP met à votre disposition
PEEP Accompagnement scolaire
un service Internet particulièrement
novateur et totalement personnalisé,
pour un accompagnement ludique et
efficace à un tarif adhérent.

Avec PEEP Accompagnement scolaire, accédez à :

- un tableau de bord complet pour suivre les résultats et la progression de votre enfant,
- un planning de révision personnalisable,
- une séance du jour variée et transversale avec des séquences adaptées,
- l'accès à plus de 25 matières,
- des outils d'apprentissage complémentaires : annales corrigées, dictionnaires, calculatrice, glossaires, etc.

Avec PEEP Accompagnement scolaire et son service en ligne, accompagnez votre enfant dans sa scolarité en toute simplicité !

LIBERTÉ OFFRE MENSUELLE

15€⁹⁹ par mois *

PROGRÈS OFFRE 3 MOIS -25%

11€⁹⁹ par mois *
Facturé en un paiement de 35,96 €

RÉUSSITE OFFRE 12 MOIS -50%

7€⁹⁹ par mois *
Facturé en un paiement de 95,88 €
Payable en 3 fois sans frais.

* Abonnements jusqu'à 5 comptes enfant par famille. Pour l'offre mensuelle : 15,99€ par mois, reconductible chaque mois, résiliable au terme de l'abonnement. Pour l'offre 3 mois : 35,96€ les 3 premiers mois, reconductible par période de 3 mois à 35,96€, résiliable au terme de l'abonnement. Pour l'offre 12 mois : 95,88€ les 12 premiers mois, reconductible par période de 12 mois à 95,88€, résiliable au terme de l'abonnement.
Voir les conditions sur peep.educlever.com/cg